

# SUNDHOFFEN

Bulletin Municipal d'Information

N° 53 - Décembre 2025



sundhoffen.fr

## Commémorer, c'est transmettre.

Découvrez, au centre de cette édition, un espace spécial dédié à la commémoration de 1945 : visages, émotions, témoignages et instants de recueillement.

p. 30 à 35



Le Mot du Maire	3	Paroisse Protestante	39
Délibérations du Conseil Municipal	4-7	Ecole élémentaire	40
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III (SIEPI)	8	Ecole maternelle	41
Syndicat Mixte de l'III	9	Jardin partagé	42
Les finances communales en 2024	10-11	Où joindre les associations ?	43
Travaux	12-13	Amicale des Sapeurs-Pompiers	44
Chronique de l'école de Sundhoffen pour l'année 1925-1926	14	Musique « Espérance » de Sundhoffen	45
Sundhoffen à travers la presse en 1925	15	Anciens Combattants et Victimes de guerres de Sundhoffen	46
Délibérations du Conseil Municipal de 1925	16-17	Pétanque-Club	47
Infos mairie	18-21	Secouristes et donneurs de sang	48
Infos utiles	22-25	Club de gymnastique	49
Expression du groupe minoritaire	26	Ell Watter	50
Nouvelle secrétaire générale de mairie : Mme Tuba OZCAN	26	« Automne Fleuri » association des retraités	51
Poème « Le jardin du grand-père »	27	Association Familiale de Sundhoffen et environs	52
Au fil des saisons	28-29	Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES)	53
Interviews : Mme Noémie DURR - M. Daniel LANG	30	A.P.P. Sundhoffen - Etang les « Muguets »	54
Interviews : Mme Marlène BOEGLER - Mme Marguerite SCHEER	31	Tennis club	55
Photos des 80 ans de la Libération	32-33	Arts Martiaux	56
Interviews : Mme Paulette BOLLINGER - M. Frédéric LANG	34	A.S. Sundhoffen	57
Interview : M. Jean-Marc SCHULLER	35	Association Elle'Z'As	58
Au fil des saisons	36-37	Calendrier des manifestations	59
Paroisse Catholique	38	Voyage : Le Japon	60-61
		Label Commune sportive	62

*Chers concitoyennes et concitoyens,*

L'année 2025 aura été marquée en Alsace par la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération.

Dans les communes de la Poche de Colmar, les cérémonies se sont déroulées en janvier-février. Le point culminant en a été le convoi de la Liberté organisé par Colmar Agglomération et ses 19 communes membres. Ce convoi a sillonné toutes nos communes membres le 1<sup>er</sup> février et a attiré beaucoup de monde. Le lendemain, 2 février, une cérémonie centrale a été organisée sur la Place Rapp à Colmar ; elle a été présidée, en présence de l'ensemble des élus et des corps constitués, par le Président de la République.

Dans notre commune, les cérémonies se sont déroulées dans la matinée du 1<sup>er</sup> février suivies par une assistance nombreuse, enthousiaste mais recueillie, et avec la participation active de nos sociétés locales et des enfants de notre école.

J'ai eu l'honneur d'y faire l'historique des événements qui ont abouti à la Libération de Sundhoffen qui a eu lieu dans la nuit du 4 au 5 février 1945.

Ainsi prenait fin une occupation qui avait débuté le 19 juin 1940. Notre village et ses habitants ont dû subir celle-ci avec tous les malheurs et toutes les souffrances qui s'y rapportaient. Et cela à peine 20 ans après la Grande Guerre, la « Der des Der », où 23 de nos concitoyens avaient laissé leur vie. Dès juin 1940, nous avons eu à déplorer une première victime civile (Amélie FUCHS) lors des tirs d'artillerie précédant l'arrivée des troupes allemandes. A la même époque le sous-lieutenant Henri OBERZUSSER, enfant de Sundhoffen, tombait héroïquement sur la ligne Maginot en tentant d'arrêter les Allemands traversant le Rhin. Puis ce furent, comme ailleurs, les premières mesures discriminatoires et brimades de l'occupant. En 1943, ce fut un autre enfant de Sundhoffen, Adolphe MURBACH, qui fut exécuté par les nazis pour faits de résistance. Entre-temps l'incorporation de force dans l'armée allemande avait été décrétée le 25 août 1942. Une centaine de nos concitoyens durent revêtir un uniforme qui n'était pas le leur et se battre pour une cause qui n'était pas la leur. 29 d'entre eux ne reviendront pas, tombés sur les fronts d'Europe de l'Est ou morts en captivité russe dans le sinistre camp de Tambov. Puis ce furent les épreuves des combats pour la libération de notre région.

A partir du mois de janvier 1945, les Sundhoviens passèrent d'abord leurs nuits, puis des journées entières dans les caves, le son du canon se rapprochant inexorablement. Plusieurs corps de ferme furent touchés ou détruits, ainsi que les deux ponts. C'est à ce moment que la famille JOST fut décimée (4 victimes).

Le 1<sup>er</sup> février 1945, au cours d'une opération de diversion à l'Est de Colmar, des unités françaises de la 5<sup>e</sup> DB (le CC4 du colonel SCHLESSER), avancèrent jusqu'au milieu de la rue de la Gare avant de se retirer pour libérer Colmar le lendemain. L'Adjudant-chef Henri LAVIGNE et le Caporal GUEZ du 96<sup>e</sup> Bataillon du Génie y perdirent la vie. Ce n'est que le 4-5 février que Sundhoffen fut enfin libérée par des unités du 109<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie US.

Mais la guerre n'était pas pour autant terminée. Cela n'arriva que le 8 mai 1945. Notre population accueillit certes la nouvelle avec soulagement et joie.

Cependant la plupart de nos incorporés de force n'étaient toujours pas rentrés. Le dernier, Eugène KELLER, ne reviendra qu'en janvier 1946. Ce n'est que le 24 juin 1945 que notre village fêtera la victoire sous la houlette du maire Sigismond KOPP.

Depuis cette époque, 80 ans se sont écoulés. Une période fort longue où notre pays, notre région, notre village ont connu la paix et la réconciliation avec l'ennemi d'alors. Quel bonheur et quelle chance !

**Alors, cette chance, saisissons-la !**



D'une part n'oublions pas les leçons du passé, ni la mémoire des événements et transmettons-les aux jeunes générations qui à leur tour prendront un jour le flambeau.

D'autre part cessons de toujours invoquer nos droits, car il n'y a pas de droits sans devoirs et ces derniers sont le ciment de notre communauté nationale, ciment sans lequel cette communauté ne sera pas viable.

**Ainsi les sacrifices consentis il y a quatre-vingts ans ne l'auront pas été en vain et auront trouvé toute leur plénitude.**

*En vous souhaitant un joyeux Noël et une très belle année 2026, remplie de paix, de prospérité, de bonne santé et d'espoir.*

*Votre maire*

*Jean-Marc SCHULLER*

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis notre dernier bulletin communal,  
le Conseil Municipal s'est réuni 8 fois en séance ordinaire.  
Voici les principales délibérations prises :

## Séance du 3 février 2025

### • Travaux

Le conseil décide de réaliser les travaux :

- de rénovation et de sécurisation du bâtiment de l'école élémentaire,
- de mise en accessibilité des locaux du périscolaire.

### • Acquisitions de matériels

Le conseil décide d'acquérir du matériel et des équipements pour le corps des sapeurs-pompiers et les services communaux.

### • Personnel communal

Le conseil prend acte du renouvellement de la convention au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour la participation prévoyance.

### • Urbanisme

Le conseil approuve le recensement des chemins ruraux sur le ban communal et le principe futur de l'établissement de baux pour certains secteurs.

### • Subventions

Le conseil approuve le versement d'un don d'un montant de **1 000 €** en soutien de la population de Mayotte et des actions d'urgence et de reconstruction de ce territoire.

### • Budget primitif 2025

Le conseil vote le budget primitif équilibré en recette et en dépenses à **1 389 000 €** pour la section de fonctionnement et **2 200 000 €** pour la section d'investissement.

### • Personnel communal

Le conseil prend acte de l'adhésion à la convention participative relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance ».

### • Colmar Agglomération

Le conseil émet un avis favorable au projet de Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs.

### • Recrutement d'agents saisonniers

Le conseil autorise M. le Maire à recruter des agents saisonniers pour la saison estivale.

### • Urbanisme

Le conseil décide de déclasser l'ancien chemin rural désaffecté sis dans la continuité de la rue Philippe Husser du domaine public communal et de son intégration dans le domaine privé communal.

## Séance du 31 mars 2025

### • Subvention

Le conseil décide de verser une subvention à l'Association Sportive de Sundhoffen d'un montant de **50 000 €** dans le cadre des travaux entrepris au stade accueillant les matches du club de football.

### • Fonds de concours de Colmar Agglomération

Le conseil décide d'affecter le fonds de concours exceptionnel aux opérations de consolidation et rénovation du bâtiment de l'école élémentaire avec l'installation d'un ascenseur pour la mise en accessibilité des locaux.

### • Budget

Le conseil approuve le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2024 qui dégage un excédent de fonctionnement.

### • Impôts locaux

Le conseil décide de conserver les taux d'imposition pour l'exercice 2025 comme suit :

- Taxe foncière sur propriétés bâties : **25,07 %**
- Taxe foncière sur propriétés non bâties : **42,84 %**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **9,69 %**

## Séance du 7 mai 2025

### • Travaux

Le conseil attribue le lot n° 1 « terrassement et renforcement du sol » et le lot n° 2 « terrassement et renforcement du sol pour accès PMR » à l'entreprise SIRCO TRAVAUX SPECIAUX » pour la consolidation et la rénovation de l'école élémentaire et mise en accessibilité des locaux du périscolaire et du 2<sup>e</sup> étage.

### • Logement communal

Le conseil décide de fixer le loyer du logement au 2<sup>e</sup> étage au 6 rue des Carpes à 630 € hors charges.

### • Urbanisme

Le conseil décide d'intégrer les parcelles section 52 n° 506, 510 et 511 au domaine public communal et radiation du Livre foncier.

### • Jurés d'assises

Le conseil a effectué le tirage au sort de 6 personnes pour les jurés d'assises.

## Séance du 16 juin 2025

### • Travaux

Le conseil décide de réaliser les travaux de consolidation et rénovation de l'école primaire et mise en accessibilité des locaux de du périscolaire pour un montant de **356 220,82 € HT** et décide de solliciter l'aide financière des prestataires institutionnels de la commune, le cas échéant.

### • Trésorerie

Le conseil décide de renouveler pour un an, soit jusqu'au 30 juin 2026, la ligne de trésorerie souscrite auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel.

### • Colmar Agglomération

Le conseil décide de fixer la représentativité des communes au sein du Conseil communautaire de Colmar Agglomération à 60 délégués titulaires.

### • Personnel communal

Afin de renforcer les effectifs du service technique dans un contexte d'accroissement saisonnier de l'activité, le conseil décide de créer un second emploi saisonnier à compter du 10 juin 2025 et pour une durée hebdomadaire de 35 heures par semaine.

### • Subvention

Le conseil décide d'attribuer une subvention de **1 700 €** à la société de Musique Espérance dans le cadre de l'achat d'une cloche tubulaire et d'une grosse caisse de concert.

## Séance du 7 juillet 2025

### • Association

Le conseil entérine le principe d'un bail par tacite reconduction pour le montant d'un euro symbolique pour la location d'une parcelle au lieu-dit « Bei der Ill », section 59 parcelle 13.

### • Urbanisme

Le conseil demande que la commune soit associée à la procédure de révision du plan local d'urbanisme de Colmar et que le projet de plan arrêté lui soit soumis.

## Séance du 13 octobre 2025

### • Personnel communal

Le conseil décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance », qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour une durée de 6 ans mis en place par le Centre de Gestion, et fixe le montant de participation de la commune à 22 € par agent.

### • Subventions

Le conseil décide de verser une subvention :  
- à l'Association Familiale de **640 €** pour les multiactivités et **1 377 €** pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.  
- à l'Association des Maires de l'Aude de **1 000 €** pour les communes audoises ravagées par un incendie.

### • Territoire Energie Alsace

Le conseil émet un avis favorable aux nouveaux statuts révisés, tels qu'ils ont été approuvés par le Comité Syndical du 23 septembre 2025.

### • Convention

Le conseil approuve la convention relative à la gestion et la surveillance du système d'endiguement de Meyenheim à Sundhoffen.

### • Prévention de l'impact sanitaire

Le conseil désigne M. Michel BUSCH comme référent des Espèces à Enjeux pour la Santé Humaine (EESH).

## Séance du 3 novembre 2025

### • Réhabilitation de la maison Wittlinger au 9 Grand'Rue

Le conseil décide d'accorder une participation financière de **10 500 €** à Centre Alsace Habitat pour la réalisation de trois logements au 9 Grand'Rue.

### • Colmar Agglomération

Le conseil prend acte du plan de mobilité 2026/2036 de Colmar Agglomération.

### • Domaine public

Le conseil décide d'instaurer la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité. Cette mesure permettra de procéder à l'établissement du titre de recettes au fur et à mesure qu'auront été constatés les chantiers éligibles à ladite redevance.



Plus une séance :  
**8 décembre 2025**

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Outre les séances du Conseil Municipal, les conseillers se réunissent régulièrement au sein de commissions thématiques.

<b>COMMISSION DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE</b>		
5 décembre		
<b>COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA JEUNESSE</b>		
12 novembre		
<b>COMMISSION TECHNIQUE</b>		
20 janvier	27 octobre	
<b>COMMISSION INFORMATION ET COMMUNICATION</b>		
13 janvier	6 mai	25 août
8 octobre		
<b>COMMISSION DU LIEN SOCIAL</b>		
8 avril	25 novembre	
<b>COMMISSION D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT</b>		
5 mai		
<b>COMMISSION DES FINANCES</b>		
20 février	13 novembre	
<b>COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS</b>		
21 mars		
<b>COMMISSION D'APPEL D'OFFRES</b>		
12 juin		
<b>ASSOCIATION FONCIÈRE</b>		
30 janvier		
<b>CONSEILS DES ÉCOLES</b>		
4 mars	11 mars	10 juin
17 juin	4 novembre	6 novembre
<b>COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES</b>		
6 janvier	1 <sup>er</sup> juillet	
<b>OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (OMSCL)</b>		
3 septembre		
<b>RÉUNION PUBLIQUE</b>		
18 juin		
<b>VISITE DE CHANTIER PAR LE CONSEIL MUNICIPAL</b>		
4 août		

D'autre part, ils assistent également aux diverses réunions des structures intercommunales auxquelles la commune adhère :

<b>CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE COLMAR AGGLOMÉRATION (CA)</b>		
10 avril	12 juin	30 juin
2 octobre	27 novembre	
<b>RÉUNIONS DES MAIRES CA</b>		
20 mars	22 mai	11 septembre
<b>COMMISSIONS THÉMATIQUES CA</b>		
17 janvier	28 mars	31 mars
3 juin	17 novembre	
<b>COMITÉ SYNDICAL DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE</b>		
25 mars	17 juin	23 septembre
16 décembre		
<b>SYNDICAT MIXTE DES GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNALES (BRIGADES VERTES)</b>		
6 mars		
<b>SYNDICAT DE GESTION DU PARC À GRUMES D'ANDOLSHEIM</b>		
22 mars		
<b>SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT COLMAR-RHIN-VOSGES</b>		
18 mars	2 avril	5 juin
24 novembre	10 décembre	
<b>ADAUHR</b>		
26 juin		
<b>SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL (SIEPI)</b>		
5 février	5 mars	19 mars
25 juin	17 septembre	26 novembre

A cela s'ajoutent de nombreuses réunions où Monsieur le Maire siège en tant que représentant de l'Association des Maires du Haut-Rhin, de Colmar Agglomération, du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill et du Centre de Gestion 68 (tant au niveau national que régional, transfrontalier et départemental).



# VOTRE SERVICE DES EAUX : LE SIEPI

(SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA PLAINE DE L'ILL) À NIEDERHERGHEIM

En 2024, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill (SIEPI) approvisionne en eau potable 17 communes au sud-est et sud-ouest de Colmar, soit environ 19 500 habitants, et assure la collecte des eaux usées pour 8 d'entre elles.

## Extension du périmètre du Syndicat

Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, le SIEPI intégrera les communes d'Ensisheim, Meyenheim, Munwiller et Réguisheim pour les compétences eau, assainissement et traitement des eaux usées. Le Syndicat, qui desservait jusqu'alors environ 19 500 habitants, verra sa population desservie passer à environ 31 000 habitants.



## Projets à venir

Par ailleurs, un marché pour le renouvellement du réseau d'eau potable sera lancé fin 2025 dans le cadre de la rénovation d'ampleur d'un quart des remparts de la ville d'Eguisheim.

Le comité syndical du SIEPI, composé de deux représentants par collectivité membre, s'est réuni à plusieurs reprises cette année. Durant l'année, le comité syndical a notamment travaillé sur les points suivants :

- Programme d'investissements 2024 ;
- Vote du budget 2024 ;
- Rapport annuel 2023 ;
- Campagne de déploiement de la radio-relève 2024/2025 (**Sundhoffen**) ;
- Attribution de divers marchés de travaux.



## Vos démarches en ligne :

Pour toutes vos démarches, n'hésitez pas à utiliser notre site internet :



[www.siepi.fr](http://www.siepi.fr)

Vous y trouverez entre autres :

- Les formulaires nécessaires aux démarches relatives à l'eau et à l'assainissement ;
- La possibilité de transmettre à nos services votre relevé de compteur si vous avez reçu un carton jaune ;
- Les informations concernant l'histoire du syndicat des eaux et les décisions prises par le comité actuel, la qualité de l'eau, etc...



## Une urgence ?



L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence pour l'eau potable et l'assainissement :

**24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15**

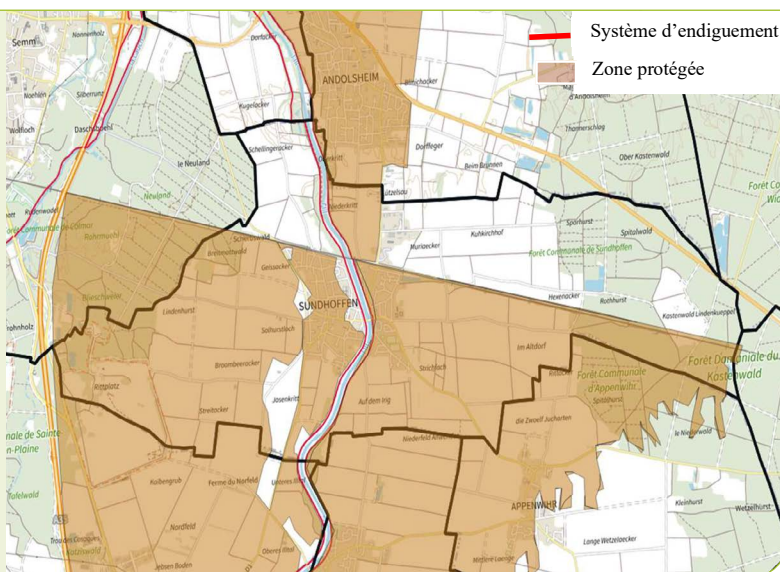
### Protection contre les inondations

Notre commune est exposée au risque inondation de l'ill et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué : on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

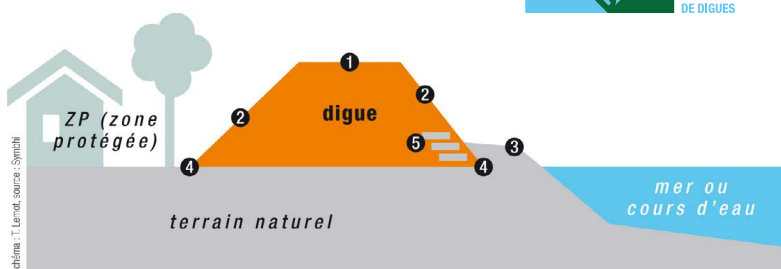
Le Syndicat Mixte de l'ill est compétent pour la gestion des inondations.

Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIÈRES de Haute-Alsace.

Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la **carte ci-contre**.



#### LA DIGUE



1 **Crête de digue** supportant généralement une piste. 2 **Talus de digue** : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. 3 **Berge**. 4 **Pied de digue**. 5 **Protection anciennes** : perré, lauzes...

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse.

Or leur fonction est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien.

Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

- En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. **Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.**
- Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné : merci de prendre contact avec RIVIÈRES de Haute-Alsace au **03 68 07 02 80** pour régulariser la situation et éviter tout litige.

**RIVIÈRES de Haute-Alsace**  
18 rue Edouard BENES  
68000 COLMAR

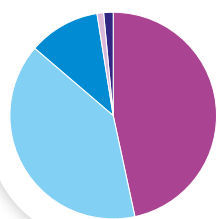
# LES FINANCES COMMUNALES EN 2024

Le Compte Financier Unique 2024 (fusion entre le Compte Administratif du maire et le Compte de Gestion du trésorier, et obligatoire pour toutes les collectivités à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026) retrace l'exécution du budget voté par le Conseil Municipal. Il correspond donc à la situation exacte des finances communales à la fin de l'exercice budgétaire.

## Section de Fonctionnement 2024

DÉPENSES	DESCRIPTION	MONTANT
Charges à caractère général (Ch. 011 et 65)	Dépenses relatives au fonctionnement normal de la commune	485 178,59 €
Charges de personnel (Ch. 012)	Dépenses relatives aux rémunérations du personnel	414 645,35 €
Atténuation de produits (Ch. 014)	Montant reversé à l'Etat dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle	117 322,00 €
Charges financières (Ch. 66)	Intérêts des emprunts	10 017,33 €
Dotations aux amortissements et opérations d'ordre		14 101,00 €

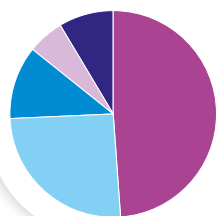
**TOTAL : 1 041 264,27 €**



- Charges à caractère général : **485 178,59 €**
- Charges de personnel : **414 645,35 €**
- Atténuation de produits : **117 322,00 €**
- Charges financières : **10 017,33 €**
- Dotations aux amortissements et opérations d'ordre : **14 101,00 €**

RECETTES	DESCRIPTION	MONTANT
Fiscalité locale (Articles 74111 et 7488)	Contributions directes et autres taxes	829 194,58 €
Attribution de compensation et Dotation Solidarité Communautaire (Articles 73211 et 73212)	Reversement de Colmar Agglomération	430 397,00 €
Dotations et participations versées par l'Etat, la Collectivité européenne d'Alsace et autres (Ch. 74)		197 204,21 €
Produits des services, domaine, ventes diverses, atténuation des charges (Ch. 70, 75, 77 et 13)		94 932,02 €
Résultat reporté (Ch. 002)		143 293,00 €

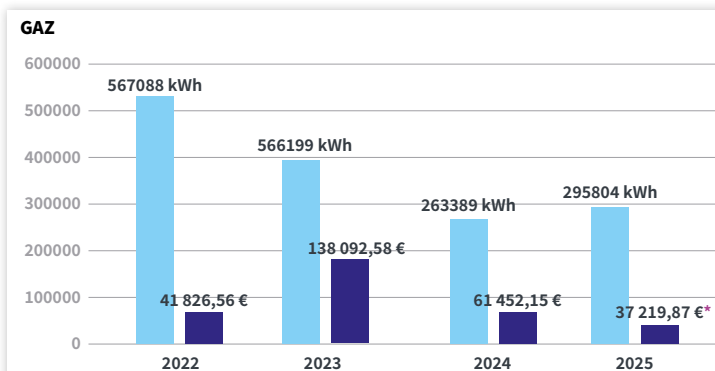
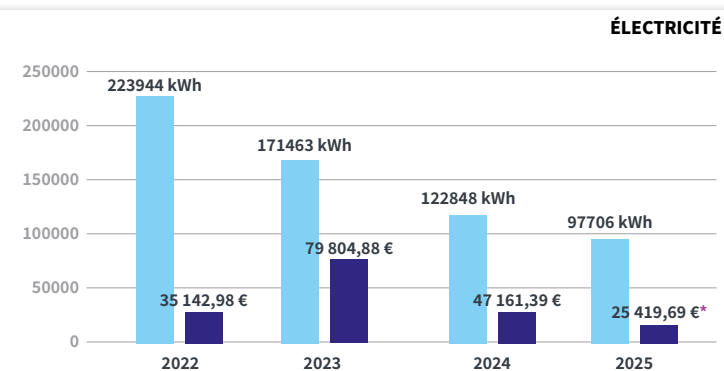
**TOTAL : 1 695 020,81 €**



- Fiscalité locale : **829 194,58 €**
- Attribution de compensation et Dot. Solidarité Communautaire : **430 397,00 €**
- Dotations et participations versées par l'Etat, la CeA et autres : **197 204,21 €**
- Produits des services, [...] atténuation des charges : **94 932,02 €**
- Résultat reporté : **143 293,00,00 €**

## ZOOM : Evolution du coût de l'électricité et du gaz dans le budget communal

Les consommations et le coût de l'électricité et du gaz entre 2022 et 2025 dans le budget communal. Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, la commune a rejoint le groupement de commandes Colmar Agglomération pour la fourniture d'électricité et de gaz.

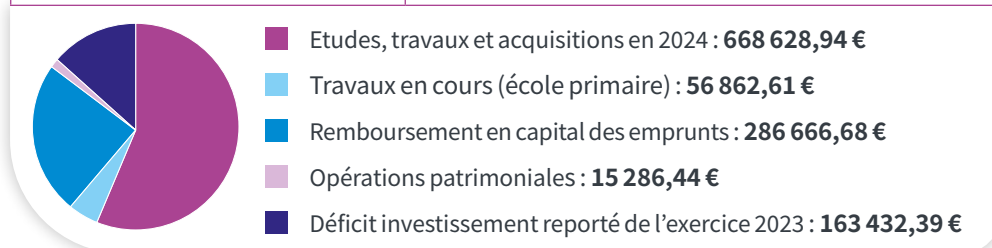


■ Consommation ■ Coût \* au 30/09/2025

Section d'investissement 2024

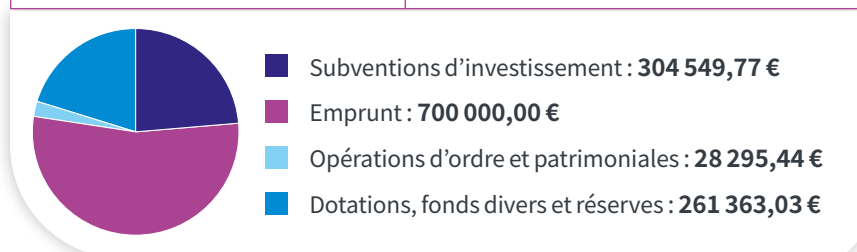
DÉPENSES	DESCRIPTION	MONTANT
Chapitres 20 et 21	Etudes, travaux et acquisitions en 2024	668 628,94 €
Chapitre 23	Travaux en cours (école primaire)	56 862,61 €
Chapitre 16	Remboursement en capital des emprunts	286 666,68 €
Chapitre 041	Opérations patrimoniales	15 286,44 €
Chapitre 001	Déficit investissement reporté de l'exercice 2023	163 432,39 €

TOTAL : 1 190 877,06 €



RECETTES	DESCRIPTION	MONTANT
Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA, Taxe d'Aménagement, excédent de fonctionnement	261 363,03 €
Subventions d'investissement	Aides financières versées par l'Etat, la Région, la Collectivité européenne d'Alsace et Colmar Agglomération	304 549,77 €
Opérations d'ordre et patrimoniales		28 295,44 €
Emprunt		700 000,00 €

TOTAL : 1 294 208,24 €



ZOOM : La dette de la commune

Actuellement 5 prêts sont en cours de remboursement :

- 1) Un prêt de **500 000 €** contracté en 2015 auprès du Crédit Agricole (taux fixe de 1,12 % sur 10 ans) pour l'enfouissement des réseaux secs et la rénovation de la salle de sports. Dernière échéance le 31 décembre 2025.
- 2) Un prêt de **1 550 000 €** contracté en 2016 auprès de la Caisse Française de Financement Local (taux fixe de 1,17 % sur 10 ans) dans le cadre de la renégociation de l'emprunt contracté en 2010 au taux fixe de 3 % pour la construction de la Maison des Associations. Dernière échéance le 1<sup>er</sup> avril 2026.
- 3) Un prêt de **350 000 €** contracté en 2018 auprès du Crédit Mutuel Ill et Hardt (taux fixe de 0,93 % sur 10 ans) pour l'aménagement du Centre de Première Intervention. Dernière échéance le 30 septembre 2028.
- 4) Un prêt de **700 000 €** contracté en 2021 auprès du Crédit Agricole (taux fixe de 0,66% sur 15 ans) pour divers travaux d'investissement (1<sup>re</sup> tranche rénovation éclairage public, rénovation toiture école maternelle...) Dernière échéance le 1<sup>er</sup> octobre 2036.
- 5) Un prêt de **700 000 €** contracté en 2024 auprès de la Banque Postale (taux fixe de 3,38 % sur 12 ans) pour les travaux d'économie d'énergie au CSCS et l'acquisition du 9, rue de la Gare. Dernière échéance le 1<sup>er</sup> janvier 2037.

# TRAVAUX 2025

Le service technique de la commune a réalisé plusieurs chantiers au cours de l'année :



Vider et nettoyer le grenier en prévision des travaux à l'école élémentaire



Nettoyage du Mille Club courant mai avec l'aide de quelques membres du Pétanque club



Installation de panneaux acoustiques au périscolaire à l'école élémentaire



Rénovation du logement au 2<sup>e</sup> étage - 6 rue des Carpes

La commune a fait appel à des entreprises extérieures pour les travaux suivants :



Extension de la rue des Artisans en zone d'activités sous maîtrise d'ouvrage de Colmar Agglomération



De grands travaux entrepris à l'école élémentaire



Installation de la vidéoprotection au CSCS rue des Stades



Grand Rue



Rue de la Gare



Route de Ste Croix-en-Plaine

Mise en place de radars pédagogiques. Ils affichent la vitesse des véhicules. Nous espérons que ce dispositif incitera les usagers en infraction à modifier leur comportement sans devoir les verbaliser.

Acquisition de matériel pour le service technique :



# Chronique de l'école de Sundhoffen

## pour les années 1925-1926



### 25 septembre 1925

Début de l'année scolaire. Ont été admis :

12 garçons et 7 filles

Classe I : 34 élèves

Classe II : 29 élèves

Classe III : 25 élèves

### 5 octobre 1925

Inspection de la classe III par M. DUPUY.

### 2 novembre 1925

Matinée libérée pour la fête des trépassés.

### 7 novembre 1925

Conférence pédagogique à Colmar sur l'enseignement du français.

### 11 novembre 1925

Férié : fête de l'armistice.

### 24 novembre 1925

Arrivée de la nouvelle cloche. Les enfants prennent part au cortège qui traversait toutes les rues. Baptême de la nouvelle cloche par M. le Curé. Le congé ayant été refusé par l'inspection l'après-midi sera décompté des 10 jours mobiles. Les enfants ont reçu un petit-pain et du chocolat.

### 20 décembre 1925

Ont été nommés par M. le préfet en tant que membres du Conseil scolaire local de Sundhoffen :

1. KUPFERER, curé

2. ISSLER, pasteur

3. SCHNAEBELE, directeur d'école

4. ZURCHER Emile, conseiller municipal

5. REBERT Frédéric, conseiller municipal

### 25 décembre 1925

Fête de Noël à l'église.

### 6 janvier 1926

Les 3 classes assistent à l'enterrement de M. le Maire Jean ZIMMERLIN.

### 13 mars 1926

Inspection des classes I et II par M. DUPUY.

### Du 16 novembre 1925 au 5 mars 1926

Ont été organisés deux cours d'adultes par M. SCHNAEBELE pour les garçons et par Mme OSTWALD pour les filles.

### 27 mars 1926

7 garçons qui ont achevé leur 8<sup>e</sup> année scolaire ont été libérés.

### 28 mars 1926

MENTZER Henri et FUCHS Paul réussissent le Certificat d'Études Primaires.

### Du 1<sup>er</sup> avril au 12 avril 1926

Vacances de Pâques.

### 24 avril 1926

Photos individuelles des élèves par BUÉNO d'Héricourt.

### 24 et 25 mai 1926

Pentecôte libérée.

### 3 juillet 1926

UHL Othon, LANG Amélie et HUBSCHER Albert réussissent le Certificat d'Études Primaires.

### 13 juillet 1926

Fin de l'année scolaire. 3 filles sont libérées.

La collecte de la Contribution volontaire a été remise à M. l'inspecteur primaire. Ont été récoltés :

Classe I : 19 Francs

Classe II : 32 Francs

Classe III : 14,50 Francs

# SUNDHOFFEN

## À TRAVERS LA PRESSE

### 6 janvier 1925

Des activités associatives denses pendant les fêtes de fin d'année :

- Le culte et la fête de Noël le 25 décembre dans une église comble avec la participation active des écoliers, de la chorale sous la direction de Mlle Marthe ISSLER, et de la Société de Musique « Espérance » sous la direction de M. Eugène PFAU.
- Le 26 décembre : fête de Noël du Chœur des jeunes filles à la mairie.
- Le 31 décembre : concert et soirée théâtrale de la Musique « Espérance ».

### 14 janvier 1925

Un camion d'une entreprise colmarienne s'est renversé dans le fossé de la route départementale.

### 26 janvier 1925

Le domaine du Lindenküppel vient d'être acquis par M. SCHLUMBERGER de Guebwiller qui envisage d'y planter des vignes hybrides adaptées à la nature du sol.

### 5 février 1925

Soirée organisée par la Société de Gymnastique « LIBERTE » avec la participation de la section de clairons et des gymnastes qui ont démontré leur adresse et encadré la soirée au cours de laquelle trois pièces de théâtre (« Zwei lustige Voyagers » - « D'r bekehrte Gizhals » - « Herr Lehrer, ich muss mal raus ») ont été représentées.

### 5 mars 1925

Annonce du décès à l'âge de 32 ans du forgeron et père de famille Charles GLOCK.

### 8 avril 1925

Concours de quilles et concert organisé à Pâques par la Société de Musique « Espérance » au restaurant Emile LANG.

### 3 mai 1925

Élections municipales 1<sup>er</sup> tour : 210 votants sur 253. 7 sièges sont pourvus par HAAG Eugène-Michel, ZIMMERLIN, Jean ULRICH, REBERT Mathias, KOPP Sigismund, SCHAEFFER Emile, SCHAEFFER Mathias, KOPP Georges, HAAN Jean.

### 10 mai 1925

Elections municipales 2<sup>e</sup> tour : 224 votants sur 253. Sont élus. REBERT Frédéric, ZURCHER Emile, PFAU Frédéric, FUCHS Jacques, HAAG Auguste.

### 15 mai 1925

Election du Maire et de l'Adjoint : Jean ZIMMERLIN-ULRICH a été élu Maire au 2<sup>e</sup> tour avec 6 voix et Mathias REBERT Adjoint avec 7 voix.

### 26 mai 1925

Le projet de rectification de la route départementale/Grand'Rue entre dans sa phase active. Coût : 4 000 Francs (2 000 Francs commune, 2 000 Francs département).

### 10 juin 1925

Le dimanche 14 juin la Société de Gymnastique « LIBERTE » organisera son 5<sup>e</sup> anniversaire avec défilé, démonstrations gymniques, (piste de) danse et concours de quilles. Avec la participation de plusieurs sociétés sœurs.

### 18 juin 1925

Annonce du décès à l'âge de 65 ans de l'épouse du marchand de lait LOLL.

### 18 août 1925

Collision à la sortie du pont entre deux camions de l'entreprise BUSSE de Horbourg et de l'entreprise WEIL de Neuf-Brisach. Deux blessés légers sont à déplorer dans le premier véhicule.

### 21 septembre 1925

Accident de travail du compagnon boulanger KUNTZ Eugène, employé chez Mme HOFFERT.

### 8 octobre 1925

Annonce du décès à l'âge de 52 ans de Mme Veuve Philippe BOESCHLIN née Marie WOELFFLIN.

### 26 novembre 1925

Accueil de la nouvelle cloche. Cortège à travers le village avec la participation d'un groupe de cavaliers, de cyclistes, de la section de clairons de la Société de Gymnastique « LIBERTE », de la Société de Musique « ESPERANCE », de la chorale des jeunes filles, des enfants de l'école, du corps des sapeurs-pompiers et du conseil municipal.

### 30 novembre 1925

Inauguration et bénédiction de la nouvelle cloche dans une église comble, présidée par les ecclésiastiques des deux confessions et avec la participation du chœur mixte et de la Société de Musique. Esseulée pendant près de neuf années, la petite cloche épargnée en 1917 a enfin retrouvé une compagne. Un grand merci à Mlle ISSLER Marthe qui a activement participé aux festivités.

### 2 décembre 1925

Effraction dans le pavillon de chasse du Kastenwald. Vins, liqueurs, cigarettes, 20 disques ainsi que deux pièges à rapaces ont été dérobés.



# Délibérations du Cons

## Séance du 15 février 1925

- 1) Le conseil accorde une allocation journalière au soldat MIESCH Louis en tant que soutien de famille.
- 2) Le conseil confirme la décision du Bureau de Bienfaisance et accorde l'allocation de femmes en couches à BRITSCH Catherine née HENSINGER.
- 3) Il accorde à la même dame un soutien aux familles nombreuses.
- 4) Le conseil refuse la subvention au Comité départemental des Mutilés de guerre vu que la commune soutient ceux-ci directement.
- 5) Le conseil ne donne pas suite à la demande de bourses pour les élèves du Lycée de Colmar vu qu'il n'y a jamais plus de un ou deux élèves issus de la commune qui fréquentent l'établissement.
- 6) Le conseil estime que la demande pour les fonctionnaires des Contributions indirectes de Neuf-Brisach pour une indemnité de 3 % sur les « fonds communs des boissons » est trop élevée.
- 7) Le conseil donne suite à la demande du Sous-Préfet pour la fermeture des boulangeries un jour par semaine, mais est d'avis que cela ne diminuera pas pour autant la consommation de pain.

## Séances du 15 mai 1925 à 8h

- 1) Le maire sortant HAAG Eugène Michel installe le nouveau Conseil Municipal issu des élections de 3 et 10 mai à savoir : ZIMMERLIN Jean, REBERT Mathias, SCHAEFFER Mathis, SCHAEFFER Emile, HAAN Jean, KOPP Sigmund, KOPP Georges, REBERT Fritz, ZURCHER Emile, PFAU Fritz, FUCHS Jacques BOESCHLIN, HAAG Auguste.  
Le doyen d'âge KOPP Georges assisté du secrétaire ZURCHER Emile préside l'élection du maire. Jean ZIMMERLIN est élu maire au 2<sup>e</sup> tour de scrutin avec 6 voix contre 5 voix pour ZURCHER Emile et un bulletin blanc.
- 2) Le nouveau maire procède ensuite à l'élection d'un adjoint. REBERT Mathias est élu au 1<sup>er</sup> tour avec 7 voix contre 4 voix à ZURCHER Emile et 1 voix à FUCHS Jacques.
- 3) Le conseil élit ensuite le greffier SCHNAEBELE en tant que secré-

taire du conseil municipal qui assiste aux séances avec voix consultative.

## Séance du 24 mai 1925

- 1) Par un vote à bulletins secrets le conseil refuse (4 voix pour, 7 contre) la demande de Jean BOESCHLIN qui se propose d'acheter la « Kuhweide » pour y construire sa maison.
- 2) Le conseil diffère sa décision concernant l'octroi d'une subvention aux Pupilles de la Nation.
- 3) Le conseil accepte la demande d'exonération du droit de chasse présentée par M. SCHLUMBERGER (nouveau propriétaire du « Lindenkuppel » d'une contenance de 33 ha totalement engrillagé) à condition que celui-ci s'acquitte d'une cotisation annuelle de 168,40 Francs auprès de la CAAA.
- 4) Le conseil accorde une subvention pour famille nombreuse à VETTER.
- 5) Le conseil fixe le salaire de la femme de ménage de l'école WAGNER Julie à 400 Francs.

## Séance du 21 juin 1925

- 1) Le conseil accepte la demande pour famille nombreuse de la veuve BOESCHLIN Emile.
- 2) Sont élus membres du Bureau de bienfaisance : HAAN Jean, KOPP Sigmund.
- 3) Le conseil décide l'acquisition d'une nouvelle cloche (en remplacement de celle confisquée pendant la guerre), prévoit un crédit de 12 000 Francs et charge le maire de traiter avec la fonderie CAUSARD.
- 4) Le conseil décide de ne pas accepter l'indemnité de 2 755 Francs pour la cloche confisquée et d'attendre la décision du Tribunal arbitral.
- 5) Le conseil décide de réparer l'orgue et de remplacer la montre de façade enlevée pendant la guerre et confie les travaux à M. RINCKENBACH de Herrlisheim pour un montant de 1 920 Francs.
- 6) Les commissions suivantes sont formées :
  - Commission des bâtiments : REBERT Mathias, ZURCHER, SCHAEFFER Mathias, KOPP Georges
  - Commission des chemins ruraux : REBERT Mathias, PFAU,

REBERT Fritz, HAAG

- Commission du taureau reproducteur communal : REBERT Mathias, HAAN, FUCHS, KOPP Sigmund
- 7) Le conseil dresse la liste des élèves exonérés des frais de scolarité (5 enfants) et 5 enfants reçoivent une subvention scolaire.
  - 8) Le conseil accorde à partir du 16 mai 1925 une indemnité de fonction annuelle de 60 Francs à ZURCHER Emile conseiller communal des orphelins.

## Séance du 2 août 1925

- 1) Suite à l'alignement de la propriété STEIB Charles située, chemin vicinal n° 13, le conseil décide d'acquérir une superficie de 17 m<sup>2</sup> au prix de 2,50 Francs le m<sup>2</sup>.
- 2) Suite à l'alignement de la propriété LANG Jules située au Herrenweg, chemin vicinal n° 45, le conseil décide d'acquérir 31 m<sup>2</sup> au prix de 2 Francs le m<sup>2</sup>.
- 3) Le conseil accorde une aide « Femmes en couches et Familles nombreuses » à Mme GANTZ Jean.
- 4) Idem à GUTKNECHT Albert à la condition que son revenu ne dépasse pas 21 Francs.
- 5) Le conseil approuve le plan de coupes 1926, vendues en petits lots et sur pied pour une recette nette estimée à 3 000 Francs.
- 6) De même le conseil approuve le plan d'aménagement 1926.
- 7) Sont nommés membres du Conseil de l'école : REBERT Fritz, ZURCHER Emile, KOPP Sigmund, SCHAEFFER Mathias.
- 8) Le conseil attribue la Kilbe 1925 aux associations locales aux conditions suivantes : le tarif de la danse pour les habitants de Sundhoffen ne doit pas dépasser les 10 Francs ; une deuxième journée en cas de mauvais temps n'est pas accordée.

## Séance du 18 août 1925

- 1) Le conseil refuse (1 voix pour, 6 contre, 2 abstentions) de souscrire des bons du Trésor à 4 % avec les fonds disponibles en raison des dépenses futures budgétisées.
- 2) Le conseil fixe le prix d'acquisition du terrain suite à l'alignement à 5 Francs par m<sup>2</sup> à l'intérieur du village.

# eil Municipal de 1925

## Séance du 24 août 1925

- 1) Le conseil revient sur sa décision du 18 août 1925 et décide de souscrire des bons du Trésor pour une somme de 2 000 Francs au taux de 4 %.

## Séance du 4 oct. 1925

- 1) Le conseil décide l'acquisition d'un troisième taureau reproducteur et de le confier au prix annuel de 1 400 Francs au titulaire du contrat en cours.
- 2) Le conseil fixe le montant total à assurer auprès de la Mutuelle à 250 000 Francs.
- 3) Le conseil dresse la liste des élèves exonérés de l'écolage à 14 enfants. 6 enfants seront subventionnés pour l'acquisition de matériel scolaire.
- 4) Le conseil reporte sa décision d'embauche d'un médecin scolaire.
- 5) Le conseil accorde au Comité départemental des mutilés une subvention de 20 Francs mais provisoirement limitée à l'année 1926.

## Séance du 1<sup>er</sup> nov. 1925

(sous la présidence de l'adjoint REBERT en remplacement du maire malade)

- 1) A la demande d'un conseiller le conseil constate le fait que SCHAEFFER Emile a été absent non excusé à cinq séances consécutives et cesse donc d'être membre du conseil municipal.
- 2) Le conseil décide d'organiser à l'école pour l'année scolaire 1925/1926 des cours d'adultes pour garçons et filles. La commune prendra en charge l'éclairage, le chauffage et la moitié du salaire des enseignants fixée à 7,50 Francs par heure. Chaque semaine deux fois une heure et demie de cours auront lieu. La commune percevra une participation de 1 Franc de chaque participant.
- 3) Le bouc reproducteur est passé de BOESCHLIN Jean à SCHULLER Jules à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1925 et le conseil attribue à celui-ci une indemnité annuelle de 100 Francs.
- 4) L'augmentation du salaire du greffier et l'instauration d'une indemnité pour la déclaration des stocks de vins est différée jusqu'à la guérison de Monsieur le Maire.

- 5) Le conseil approuve le devis pour la rénovation de l'éclairage des salles de classe, ainsi que la taille de la haie du cimetière.

## Séance du 14 nov. 1925

Avant d'aborder l'ordre du jour le conseil accueille Monsieur le Pasteur (représentant la paroisse et la chorale), PFAU Eugène (Société de Musique), HAAG Emile (sapeurs-pompiers), BROCKHOFF Otto (Société de Gymnastique) pour évoquer l'organisation de l'inauguration de la nouvelle cloche. Le conseil désigne REBERT Math. et SCHAEFFER Math. en tant qu'organisateur.

- 1) Le conseil décide d'accorder une subvention de 3 Francs par membre à chaque association participant à l'inauguration, ainsi qu'un petit pain et du chocolat à chaque élève.
- 2) Le conseil élit en tant que Classificateur (membre de la Commission Communale des Impôts Directs) : REBERT Mathias adjoint et cultivateur, ZURCHER Emile, PFAU Fritz, FUCHS Jacques, SCHAEFFER Mathias, KOPP Sigmund, REBERT Fritz, HAAG Auguste tous cultivateurs à Sundhoffen ; FUCHS Michel le Grand, cultivateur à Appenwihr, HORRENBERGER Jules cultivateur à Andolsheim.
- 3) Le conseil vote un crédit de 1 000 Francs pour l'organisation de l'inauguration de la nouvelle cloche.
- 4) Le conseil fixe après de longs débats le traitement annuel du greffier à 3 000 Francs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1926.

## Séance du 16 déc. 1925

- 1) Le conseil approuve la Police 46 190 pour l'assurance incendie des bâtiments communaux. Le montant assuré est de 207 850 Francs et la cotisation est de 127,65 Francs.
- 2) Le conseil refuse la demande de Mlle OSTWALD pour l'organisation d'une quatrième heure hebdomadaire de cours d'adultes.
- 3) Le conseil élit REBERT Mathias en tant que réviseur de la liste électorale.
- 4) Le conseil maintient les montants fixés lors de sa séance du 23 avril 1922 pour le barème des soutiens aux familles nombreuses à savoir

6 Francs mensuels par enfant. Y sont éligibles ceux dont le revenu quotidien est inférieur aux seuils suivants : 5 Francs pour une veuve, 6 Francs pour un veuf, 11 Francs par couple, 2 Francs par enfant.

- 5) Le conseil accorde au greffier une indemnité de 50 centimes par déclaration de vin. Pour 1925 le montant total s'établit à 97 x 0,50 soit 48,50 Francs.
- 6) Le conseil accorde à GOCKER Alphonse une allocation militaire pendant la durée de son service militaire.
- 7) Après débat le conseil ajourne le dossier de l'électrification de la sonnerie des cloches.
- 8) Le conseil ajourne la demande d'augmentation du sacristain pour le remontage de l'horloge, la sonnerie et le nettoyage de l'église.
- 9) Le conseil prolonge le contrat de HAAG Fritz, titulaire de l'entretien du verrat communal, pour une nouvelle période de 4 années, ainsi qu'une indemnité unique de 200 Francs et une indemnité annuelle de 600 Francs. M. HAAG percevra pour chaque bête présentée un montant de 7 Francs de son propriétaire.
- 10) Le conseil reporte la décision de l'octroi d'une nouvelle subvention à M. STEIB pour des frais inhérents aux travaux nécessités suite à l'alignement de sa propriété.
- 11) Le conseil refuse l'acquisition d'une machine à huiler les parquets.



## HORAIRES



Lundi : de 8h à 12h et de 14h à 19h  
Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h  
Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h

## Votre Mairie vous délivrera gratuitement

- Extraits d'acte de naissance, de mariage, de décès à condition qu'ils aient été enregistrés à Sundhoffen
- Livret de famille
- Carte d'électeur
- Légalisation de signature en sachant que le demandeur devra apposer sa signature en mairie, en présence d'un agent communal
- Permis de construire et certificat d'urbanisme

## Votre Mairie vous délivrera contre paiement

- Photocopie A4 :
  - noir et blanc : 0,15 € pièce
  - couleur : 0,30 € pièce
- Photocopie A3 :
  - noir et blanc : 0,30 € pièce
  - couleur : 0,60 € pièce

## Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

L'inscription sur les listes électorales ne se fait jamais de manière automatique.

La demande est à déposer en mairie ou à effectuer en ligne sur le site du service-public.fr. Elle devra être complétée à l'aide d'une copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, etc...) et d'un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Sont concernés par cette démarche :

- les citoyens français récemment installés dans notre commune,
- les ressortissants d'un pays de l'Union européenne qui pourront participer aux élections européennes et municipales,
- les électeurs déjà inscrits sur nos listes électorales mais ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune.

**Pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, les inscriptions sont possibles jusqu'au 6 février.**

## Nouveaux arrivants

Pensez à vous inscrire en mairie !

Cette formalité facilitera vos démarches ultérieures (ex. : inscription sur la liste électorale, renouvellement ou établissement d'une carte d'identité). Dix minutes suffisent : présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille) et un justificatif de domicile (bail, facture).

## MAIRIE

1 rue de la Mairie - 68280 SUNDHOFFEN

Tél. : 03 89 71 40 45 - Fax : 03 89 71 58 81

Email : [mairie@sundhoffen.fr](mailto:mairie@sundhoffen.fr)

Site internet : [sundhoffen.fr](http://sundhoffen.fr)

Application téléphone portable :

Localiti (App Store et Google Store)

**Permanences de M. le Maire et des Adjointes :**

Mardi et vendredi soir : de 19h à 20h sur rendez-vous.

## Carte Nationale d'Identité / Passeport

Ne remplissez plus le formulaire papier et gagnez du temps ! Choisissez la **pré-demande en ligne** sur : <https://ants.gouv.fr/> rubrique « mon espace ».

Dans le cas où la demande nécessite le droit de timbre, l'achat d'un timbre fiscal dématérialisé sur :

<https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp> est nécessaire pour finaliser la pré-demande en ligne.

Les formulaires peuvent toujours être récupérés chez nous en mairie. Il vous sera possible de déposer votre dossier à la **mairie d'Andolsheim (sur RDV) ou à Colmar (sur RDV)**.

## Plan d'alerte et d'urgence - Plan canicule

Dans le cadre d'un dispositif préventif de veille et d'alerte permettant d'atteindre les personnes isolées les plus fragiles, l'Etat a confié aux Maires la charge de recenser les personnes âgées de 65 ans et plus, de plus de 60 ans inaptes au travail et personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile, qui souhaitent s'inscrire sur le registre (confidentiel). Un questionnaire confidentiel est disponible sur simple demande en mairie.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

## Inscription en ligne pour les maisons de retraite

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, les Alsaciens ont accès au site internet Via Trajectoire :



<https://trajectoire.sante-ra.fr>

Ce service en ligne gratuit, confidentiel et sécurisé, aide la personne âgée et ses proches à trouver et à s'inscrire dans une maison de retraite qui répond à leurs besoins. Il offre un gain de temps considérable car un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic à toutes les maisons de retraite alsaciennes qui sont connectées à Via Trajectoire.

## Colmar Agglomération (CA)



Plusieurs avantages s'offrent aux résidents de CA :

- **Base Nautique de Colmar** : Un tarif préférentiel est appliqué aux administrés pour accéder à la Base Nautique de Colmar.  
Pour tout renseignement : [www.agglo-colmar.fr](http://www.agglo-colmar.fr)  
L'achat de billet peut se faire en ligne : [loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr](http://loisirs-nautiques-colmar.elisath.fr) ou directement à la caisse de la base nautique. (Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.)
- **Animations été** : Un grand choix d'animations été (activités sportives et culturelles) est proposé aux enfants âgés de 5 à 18 ans par Colmar Agglomération à un tarif préférentiel.
- **Info Énergie** : Vous avez un projet de construction, de maîtrise de l'énergie dans le bâtiment, d'isolation, de chauffage ou d'énergies renouvelables, contacter l'Espace Info Energie de Colmar Agglomération (E.I.E.) au n° vert **0800 74 68 68** ou par mail à [espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr](mailto:espaceinfoenergie@agglo-colmar.fr)
- **Espace Conseil France Rénov'** : France Rénov' est un service public de proximité gratuit et neutre qui vous guide dans les travaux de rénovation énergétique de votre logement. Des conseils pour effectuer les travaux les plus adaptés et estimer le budget nécessaire. Un accompagnement pour identifier les aides financières dont vous pouvez bénéficier.  
Accueil uniquement sur RDV au **03 69 99 55 68 / 69** ou par mail à [conseiller.renovation@agglo-colmar.fr](mailto:conseiller.renovation@agglo-colmar.fr)

## Extension des consignes de tri !

Tous les emballages en plastique peuvent à présent être déposés dans les conteneurs de tri.

Les habitants triaient déjà tous les papiers, les emballages métalliques, en carton, les briques, les bouteilles et flacons en plastique. **Il est demandé aux habitants de trier également les films, sacs et sachets en plastique ainsi que les barquettes et pots en plastique. De plus, les conteneurs bleus sont devenus jaunes, pour une harmonisation nationale.**

## Sacs Bio-déchets

Des rouleaux de sacs bio-déchets destinés à la poubelle brune peuvent être récupérés en mairie durant les horaires d'ouverture.



## Composteur de jardin

En plus de la collecte bio, Colmar Agglomération met à la disposition des usagers un composteur de jardin. Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Il diminue la quantité de déchets à éliminer. Ce composteur, d'une capacité de 400 litres, est disponible pour une participation de 10 € l'unité. Il est fourni avec un bio-seau ainsi qu'un guide du compostage avec toutes les

explications techniques. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le **Service des déchets au 03 89 24 66 99**.

## Détection du moustique tigre : évitons sa prolifération



Avant de voler et surtout de piquer, les moustiques se développent sous forme de larves dans les eaux stagnantes qu'il convient de supprimer en :

- fermant hermétiquement les réceptacles à l'aide d'un couvercle ou d'une moustiquaire,
- vidant régulièrement les petites collections d'eau ou mieux, les supprimer,
- mettant des poissons dans les bassins,
- nettoyant les écoulements, les gouttières bouchées,
- rangeant les jeux d'enfants, les seaux, les brouettes à l'abri de la pluie,
- remplissant de sable ou de gravier les cavités inamovibles ou les toits plats,
- jetant les objets inutilisés ou les déchets qui peuvent se remplir d'eau ou de pluie.

Si une nuisance inhabituelle devait survenir, vous pouvez la signaler à la mairie ou directement à la Brigade Verte. Vous trouverez également les informations plus détaillées sur le site : <https://demoustication.brigade-verte.fr>

Si vous pensez avoir identifié un moustique tigre (très petit, il est noir et blanc avec une bande blanche sur le dos), vous pouvez le signaler sur le portail :

<https://signalement-moustique.anses.fr>.

## Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon et fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

**Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

**L'attestation de participation JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.**

Les Français non recensés dans les délais légaux pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.



### Lutte contre le bruit

L'utilisation d'engins, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, engins de chantier, etc... est interdite à moins de 100 m des habitations :



- les jours ouvrables avant 7h et après 20h,
- les samedis avant 8h et après 19h,
- les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h.

### Avaloir pas synonyme de dépotoir



Dans les rues de notre commune, les avaloirs sont destinés à recueillir les eaux de pluie qui vont directement dans la nappe phréatique. N'étant pas reliés au réseau d'eaux usées, les avaloirs ne sont donc pas conçus pour recevoir des déchets (peinture, ciment, produits chimiques, huiles, feuilles mortes, hydrocarbures et graisses, de quelque nature que ce soit ainsi que le contenu des fosses septiques, etc...).

### Neige... du bon sens ensemble !



Pour la sécurité de tous, les habitants de la commune sont invités à déneiger leur trottoir lors des intempéries hivernales. De plus, pour un déneigement efficace, nous rappelons que le

stationnement sur le domaine public et de surcroît de part et d'autre de la rue, ne permet pas aux engins de circuler : pour ces rues, nous suspendrons nos interventions. Notons aussi que les véhicules qui stationnent au sein des intersections et autres tournants nous obligent à délaissier la neige au droit des propriétés privées, neige qui ne sera pas déblayée par notre équipe technique.

Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. La distribution est assurée 6 jours sur 7, et durant les intempéries hivernales, ce qui rend leur tâche difficile lorsque les accès aux boîtes aux lettres ne sont pas dégagés.

Enfin, pour éviter tout risque en cas de verglas, il est conseillé de répandre sur le trottoir des cendres, du sable, du gravier, de la sciure de bois ou du sel.

Si le déneigement des routes est à la charge de la commune, le déblayement des trottoirs incombe aux habitants propriétaires ou locataires.

### Chargement des véhicules électriques

Le chargement des véhicules électriques ne peut se faire côté rue pour une question de sécurité. Il est demandé de mettre sa voiture dans la cour ou, à minima, de choisir le sens de circulation qui permettra un branchement coté trottoir.

### Entretien des trottoirs et des caniveaux



Les riverains (propriétaires ou locataires) sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Il est également interdit de stocker gravier et terre sur les trottoirs ou de jeter les balayures sur la voie publique ou dans les avaloirs d'eaux pluviales, ce qui contribue à obstruer les avaloirs qui en cas de fortes pluies ne peuvent alors plus remplir leur rôle.

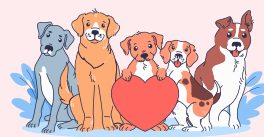
### Appels aux dons



En vue de l'hiver qui approche, des collectes s'organisent au profit des animaux de la SPA de COLMAR. Pour les soutenir et leur apporter un peu de chaleur, il vous est possible de donner des couvertures chaudes, plaids, couettes, draps, serviettes, draps de bain, vieux vêtements, etc. Les animaux ont besoin de votre soutien toute l'année ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.

### Sensibilisation ! Chiens et chats

Nous vous rappelons que lors de promenades, les chiens doivent être tenus en laisse. Chaque propriétaire doit être maître de son chien en toute circonstance, sous peine de sanction.



De plus, **la stérilisation et la castration des chats sont indispensables et importantes.** Le but de cette démarche est d'éviter la prolifération de chatons, de chats et donc d'abandons qui ne cessent d'augmenter tous les ans.

**Les animaux ne sont pas des objets ou marchandises mais des êtres vivants sensibles et intelligents que l'on ne jette ou n'abandonne pas !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la commune fait partie de la Communauté d'Agglomération. **L'activité fourrière animale est déclarée de compétence communautaire** pour l'ensemble des communes membres de Colmar Agglomération. Tous les chiens ou chats trouvés errants, abandonnés ou en état de divagation seront mis en fourrière.

### Déjections canines

Les déjections canines sont autorisées uniquement dans les caniveaux, sauf dans les parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.



### Dépôt sauvage d'immondices



**3 emplacements de conteneurs enterrés** existent sur la commune : rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers.

La mauvaise utilisation des conteneurs occasionne des nuisances visuelles, olfactives et des impacts sur la salubrité publique. De plus, le fait de bourrer le conteneur déjà plein peut détériorer ce dernier.

**Le dépôt sauvage est passible de poursuites et d'une amende allant de 35 à 68 €.** Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un tarif forfaitaire pour la prise en charge des dépôts sauvages par le service technique de la commune lorsque le contrevenant est identifié :

- 100 € pour un volume inférieur à 100 litres ;
- 250 € pour un volume supérieur à 100 litres ;
- Un tarif au coût réel pour les dépôts dont les frais d'élimination sont supérieurs à 250 €.

Partageons le plaisir d'habiter dans une commune propre. Nous pouvons y contribuer tous ensemble si nous faisons des gestes citoyens vis-à-vis de nos déchets. Un petit effort pour un grand pas.

### Plantation et taille des arbres et des arbustes



Les plantations sont autorisées :

- à au moins 50 cm de la limite de propriété pour les arbres et les arbustes ne dépassant pas 2 mètres de hauteur,
- à au moins 2 mètres de la limite de propriété pour les arbres et arbustes dépassant 2 mètres de hauteur.

Les propriétaires sont tenus de tailler régulièrement les arbres et arbustes plantés en limite de propriété de telle façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public, ni sur le domaine privé d'un voisin.

## Ordures ménagères et bio déchets

Jours de ramassages :

- Mardi matin : Poubelle bio-déchets
- Mercredi matin : Ordures ménagères

**Il est conseillé de sortir la poubelle la veille au soir !**

Les rouleaux de sacs et petites poubelles bio-déchets peuvent être récupérés en mairie pendant les horaires d'ouverture.

### Poubelle, composteur, problème de collecte des ordures ménagères

Pour tout renseignement (commande, échange, remplacement, retrait des récipients, collecte non assurée, etc...), veuillez contacter le Service de la Gestion des Déchets aux

#### Ateliers Municipaux

Tél. : 03 89 24 66 99

Mail : [contact.dechet@agglo-colmar.fr](mailto:contact.dechet@agglo-colmar.fr)  
Avenue de la Foire-aux-Vins à Colmar

## Collecte de verre et papier

Les conteneurs sont disposés près du parking du Centre Socio-Culturel, rue des Stades, rue du Neuland et rue des Peupliers.

Les bouteilles plastique sans leur bouchon (eau, jus de fruits, lait, soupe, vinaigre, soda, lessive liquide, adoucissant) et tous vos emballages en aluminium et en acier sont collectés dans les bacs de vieux papiers (tri sélectif « jaune »).

**Les bouteilles plastique d'huile ménagère ou moteur ne sont pas collectées.**

## Déchetteries

Tous les autres déchets sont à déposer aux déchetteries intercommunales situées rue du Ladhof à Colmar et près du Pont des Américains à Horbourg-Wihr. Pour les particuliers, ces centres acceptent gratuitement tous les déchets autres que les ordures ménagères amenés par voiture ou petite remorque (camions et utilitaires non payants), à savoir les déchets encombrants, végétaux, les gravats en petite quantité, les huiles, les batteries, les peintures, etc.

Horaires d'ouverture selon tableau en page 25.

Les jours fériés, veuillez consulter la presse locale afin de connaître les éventuels changements d'horaires.

## Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'ill (SIEPI)

### Eau potable et assainissement

Urgence-Dépannage 24h/24

Tél. : 03 89 49 45 15

Mail : [syndicat.eau.niederhergheim@wanadoo.fr](mailto:syndicat.eau.niederhergheim@wanadoo.fr)

1, Route de Herrlisheim

à Niederhergheim

Président : M. Jean-Marc SCHULLER

## ENEDIS / GRDF

Les coordonnées se trouvent sur la dernière facture en votre possession.

- Urgence-Dépannage électricité : **0 972 675 068**
- Urgences gaz naturel : **0 800 47 33 33**
- Raccordement gaz naturel : **09 69 36 35 34**
- Raccordement électricité : **0 970 831 970**

## Eclairage public

### Mairie de SUNDHOFFEN

Tél. : 03 89 71 40 45

Mail : [mairie@sundhoffen.fr](mailto:mairie@sundhoffen.fr)

Tout problème d'éclairage public est à signaler au secrétariat de mairie.

## Gendarmerie de Colmar

Tél. : 17

## Sapeurs-Pompiers

- Tél. : 18
- 112 (n° d'urgence européen même portable verrouillé)

**Depuis la départementalisation des sapeurs-pompiers, il faut obligatoirement composer le 18 pour toute intervention y compris pour les nids de guêpes.**

Le déclencheur de la sirène est installé à l'église directement à gauche de la porte d'entrée. Après sa mise en route, il conviendra de se rendre immédiatement au Centre de Première Intervention, 1 rue de la Gare, afin de renseigner les sapeurs-pompiers.

## Défibillateurs

Quatre appareils sont installés dans la commune : l'un devant le portail d'entrée de la Maison des Associations, rue de la Mairie, l'autre dans le hall d'entrée au Centre Socio-Culturel, situé rue des Stades, sur la façade du Mille Club et de l'Église. L'appareil est conçu pour vous guider lors de son utilisation.

## Brigade Verte

La Brigade Verte intervient :

- de 8h à 23h (mai à août)
- de 8h à 22h (mars à avril et septembre à octobre)
- de 8h à 21h (novembre à février)

**Pour toute demande d'intervention contacter :** le secrétariat de la mairie au 03 89 71 40 45 durant les horaires d'ouverture.

Contactez le secrétariat de la Brigade Verte tous les jours en dehors des horaires d'ouverture de la mairie :

Tél. : 03 89 74 84 04 / Fax : 03 89 74 73 27

Mail : [contact@brigade-verte.fr](mailto:contact@brigade-verte.fr)

92, rue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny à Soultz

## Crédit Mutuel Ill et Hardt - Sundhoffen

Tél. : 03 89 20 45 61

Fax : 03 89 86 23 99

e-mail : [03211@creditmutuel.fr](mailto:03211@creditmutuel.fr)

4, rue de la Liberté à Sundhoffen

Horaires d'ouverture et de rendez-vous :

### Matin

- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi : **sur RDV**
- Jeudi : **sur RDV**
- Vendredi : **sur RDV**
- Samedi : 9h à 12h

### Après-midi

- sur RDV**
- sur RDV**
- sur RDV**
- 14h à 18h
- Fermé**

## Dentistes

### Dr Jean WEBER

### Dr Sandrine BRONNER

### Dr Chloé LEMERLE

Tél. 03 89 71 51 11

30a, Grand'Rue à Sundhoffen

Site : [www.dentistes-bronner-et-weber.fr](http://www.dentistes-bronner-et-weber.fr)

⊕ Consultations :

### Matin

- Lundi : 8h10 à 18h15
- Mardi : 8h10 à 17h45
- Mercredi : 8h10 à 18h15
- Jeudi : 8h10 à 18h
- Vendredi : 8h10 à 12h / 14h à 18h45
- Samedi : **Sur RDV**

### Après-midi

- en continu**
- en continu**
- en continu**
- en continu**

⊕ Accueil téléphonique :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Mardi : de 9h à 12h et de 14h à 16h
- Samedi : **Fermé**

⊕ **PRISE DE RDV PAR TÉLÉPHONE**

Pour les urgences pendant les jours fériés composer le 15.

## Cabinet d'orthophonie

### Mme Jennifer PRÉCHEUR-HECHINGER

### Mme Morgane LUPFER

### Mme Aline LAUSECKER

### Mme Adeline KAUFFMANN

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur RDV**

Prise de RDV sur : [perfactive.fr](http://perfactive.fr)

## Cabinet de kinésithérapie

### Mme Sandrine DIEMER-VONTHRON

### Mme Montana DOUCHET

### Mme Flora JOST

### Mme Cécile SILVA

### Mme Sophie STREITMATTER

(D.I.V. Kinésithérapie pédiatrique)

Tél. : 09 83 24 33 65 ou 06 50 41 72 95

39, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations :

- Lundi au jeudi : 8h15 à 12h - 13h à 19h30
- Vendredi : 8h15 à 12h - 13h à 17h

### Kinésithérapeute ostéopathe

#### M. Nicolas ROHR

Tél. : 06 18 72 86 95

8, rue de la Liberté à Sundhoffen

⊕ Consultations :

- Lundi au jeudi : de 8h à 19h
- Vendredi : de 8h à 13h

### Psychologue

#### Mme Camille KALTENBACH

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur RDV**

- Lundi, mardi et mercredi
- Prise de RDV sur : [perfactive.fr](http://perfactive.fr)

### Orthoptiste

#### Mme Camille GOEPFERT-KLIPFEL

Tél. : 07 66 12 56 99

Mail : [cg.orthoptie@gmail.com](mailto:cg.orthoptie@gmail.com)

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur RDV**

- Mardi : 8h à 19h30
- Mercredi : 8h à 19h30
- Prise de RDV sur Doctolib

### Sage-femmes

Diplôme universitaire en gynécologie

#### Mme Solenne HESSE

Tél. : 06 26 25 23 64

#### Mme Pauline SCHLACK

Tél. : 07 68 39 65 93

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur RDV**

- Lundi au vendredi : 8h30 à 18h
- Prise de RDV sur Doctolib

### Educatrice spécialisée libérale

Accompagnement d'adolescents et adultes avec déficience intellectuelle ou avec trouble du Spectre Autistique avec ou sans déficience intellectuelle.

#### Mme Marie-Line BOHN

Tél. : 07 57 17 26 60

Mail : [marieline.bohn.educatrice@gmail.com](mailto:marieline.bohn.educatrice@gmail.com)

⊕ Sur RDV du lundi au vendredi

### Diététicienne Nutritionniste

#### Mme Camille FORGES

Tél. : 06 19 75 66 82

41, rue Marie Gocker à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur RDV**

- Jeudi et vendredi : de 8h à 20h
- Samedi : de 9h à 17h

### Pharmacie du NEULAND

#### Mme Nathalie PETITDEMANGE

Tél. : 03 89 71 53 53

8, rue du Neuland à Sundhoffen

⊕ Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 19h30
- Samedi : de 8h30 à 12h30

**Pour connaître la pharmacie de garde : Tél. : 3237**

Sites internet : [www.resogardes.com](http://www.resogardes.com)  
<https://pharmacieduneuland.com>

### Centre pluridisciplinaire

43, rue Marie Gocker à Sundhoffen

### Podologue

#### M. Simon CORVISIER

Tél. : 06 42 98 11 33

⊕ Consultations **sur RDV (ou Doctolib)**

- Lundi au vendredi : 8h à 20h

### Ostéopathe

#### M. Jordan MARTIN

Tél. : 06 75 92 81 94

⊕ Consultations **sur RDV (ou Doctolib)**

- Lundi au vendredi : 8h à 20h
- Samedi : 8h à 14h

### Thérapeute en Neurofeedback

#### Mme Pauline OZIER

Tél. : 06 09 56 26 67

⊕ Consultations **sur RDV**

- Lundi au samedi

### Médecins Généralistes

Cabinet Médical de Sundhoffen

#### Dr Charlyne GOUIN

#### Dr Wilfrid DANNER

Tél. : 03 89 71 44 33

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

⊕ Consultations **sur RDV**

- Prise de RDV sur : [www.maiaa.com](http://www.maiaa.com) ou par téléphone

### Cabinet Infirmier

#### Mme Anne SCHILLINGER

#### Mme Annelies BOEKEN

#### Mme Margot GERGES

#### Mme Catalina BISCHOFF

Tél. : 03 89 41 74 54

8a, rue du Neuland à Sundhoffen

Soins à domicile et au cabinet :

Sur RDV 7j/7

### Collectivité Européenne d'Alsace

Espace Solidarités Alsace

Equipe Seniors

#### Mairie

44, Grand'Rue à Horbourg-Wihr

Tél. : 03 89 21 74 94

Mail : [gerontohorbourg@alsace.eu](mailto:gerontohorbourg@alsace.eu)

L'accueil téléphonique est assuré :

- Mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
- Lundi et jeudi : 8h30 à 12h - **Fermé l'après-midi**

Mme Marie-Paule HERTRICH, Conseillère en Economie Sociale et Familiale, **reçoit sur RDV le lundi de 9h à 12h.**

### Assistante Sociale : Valérie NICOLE

#### Espace Solidarités Alsace

#### Couronne colmarienne

5, rue Messimy à Colmar

Tél. : 03 89 30 67 40

Mail : [escourcolmarienne@alsace.eu](mailto:escourcolmarienne@alsace.eu)

Une secrétaire vous donnera un rendez-vous avec une assistante sociale dans les meilleurs délais. Notre équipe

(assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale, éducateur, puéricultrice, sage-femme) sera à votre disposition pour un éventuel accompagnement.

⊕ Horaires d'ouverture

- Lundi : de 13h30 à 17h
- Mardi au vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

### Caisse Assurance Retraite et Santé Au Travail (CARSAT Alsace-Moselle)

36, rue du Doubs à Strasbourg

Serveur téléphonique vocal « Allo retraite » au **39 60 (service gratuit + prix appel)** du lundi au vendredi de 8h à 17h pour obtenir des informations d'ordre général sur la retraite, le suivi de votre dossier, la date et le montant de vos trois derniers paiements, le montant de votre retraite à déclarer aux impôts en période de déclaration fiscale.

Site : [www.lassuranceretraite.fr](http://www.lassuranceretraite.fr)

### Guichet unique : France SERVICES

#### Mairie de Neuf-Brisach

4 rue de l'Hôtel de Ville – Neuf-Brisach

Tél. : 03 67 04 00 12

Mail : [franceservices@neuf-brisach.fr](mailto:franceservices@neuf-brisach.fr)

⊕ Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi : 8h à 12h - 14h à 16h

#### Bureau de Poste de MUNTZENHEIM

12, rue de Colmar – Muntzenheim

Tél. : 03 89 71 71 68

Mail :

[muntzenheim@france-services.gouv.fr](mailto:muntzenheim@france-services.gouv.fr)

⊕ Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

### INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Infobest propose régulièrement des permanences des conseillers des caisses d'assurance maladie allemande et française. Une inscription préalable est indispensable. Il convient de prendre rendez-vous par téléphone, courriel ou directement sur place :

#### INFOBEST Vogelgrun/Breisach

Île du Rhin - Vogelgrun

Tél. : 03 89 72 04 63

Site : [www.infobest.eu](http://www.infobest.eu)

### AMAEELLES - Plaine du Rhin

Aide et Soins à la personne depuis 1947 Amaelles propose un accompagnement sur mesure dans la vie quotidienne : aide à la personne à domicile, livraison de repas, aide au retour à domicile après hospitalisation, soins infirmiers à domicile, entretien du cadre de vie, garde itinérante de nuit, suppléance à domicile, protection juridique des majeurs, aide administrative, visite à domicile, téléassistance.

Le saviez-vous ? Nos Conseillers Mieux Vivre et Autonomie Amaelles se déplacent gratuitement à domicile !

Ainsi, ils vous guident sur les services essentiels pour vous sentir heureux chez vous.

Pour plus d'informations :

197, avenue d'Alsace à COLMAR

Tél. : 03 89 32 78 78

Site : [www.amaelles.org/agences/amaelles-haut-rhin/](http://www.amaelles.org/agences/amaelles-haut-rhin/)

⊕ Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi :  
8h à 12h - 14h à 17h

## Fami Emploi

Avec Fami Emploi, vous profitez d'une aide à domicile personnalisée et restez l'employeur direct de l'intervenant(e) que vous avez choisi. Pour des tâches ménagères, du répit aux aidants ou prendre soin d'un proche dépendant, depuis 1992 Fami Emploi allège votre quotidien avec des solutions adaptées à vos besoins.

Sans les tracas administratifs, vous restez maître de vos choix, on s'occupe du reste !

**Echangez gratuitement avec l'un de nos conseillers sur :**

[www.famiemploi.org/contact/](http://www.famiemploi.org/contact/)

Pour plus d'informations :

75, allée Gluck BP 2147 à MULHOUSE

Tél. : 03 89 43 02 02

Site : [www.famiemploi.org](http://www.famiemploi.org)

⊕ Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi :  
8h à 12h - 14h à 17h

## BIP CONNECT

Depuis 2011, Bip Connect propose des services innovants de téléassistance à l'ensemble de la famille.

Notre promesse : permettre à chacun de vivre librement, en confiance, que ce soit à domicile ou lors de ses déplacements. Pensé pour les enfants, les adultes actifs, les personnes âgées ou fragilisées par la maladie ou le handicap, Bip Connect s'adapte à tous les profils. Nos dispositifs simples, intuitifs et réactifs sont associés à une équipe de techniciens, ainsi que des téléopérateurs professionnels disponibles 24h/24 et 7j/7 pour répondre aux alertes, rassurer ou intervenir si besoin.

Pour plus d'informations :

197 Avenue d'Alsace à COLMAR

Tél. : 03 89 31 54 32

Site : [www.bip-connect.fr](http://www.bip-connect.fr)

## Animations proposées par Amaelles à Sundhoffen en 2026 !

- Haltère et Fourchette :  
du 7 janvier au 1<sup>er</sup> avril
- Flash Mobilité :  
du 8 avril au 1<sup>er</sup> juillet
- Flamant Rose : dates à définir

- Mem'Hop : dates à définir

Pour tout renseignement, contacter Amaelles au **03 89 43 02 02**

## ALMA Alsace (Allo Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées)

La maltraitance, la violence, qu'elle soit psychologique ou physique, vient le plus souvent, quand les « mots » ne peuvent être dits. L'antenne régionale ALMA propose une écoute anonyme et de trouver de l'aide en toute confidentialité.

Si vous êtes confronté(e) ou témoin d'une situation contacter le :

- **03 89 43 40 80**  
les mardis de 17h à 19h  
et les vendredis de 9h à 12h
- **39 77** en dehors des horaires

## France ALZHEIMER Haut-Rhin

Formation des aidants, groupes de paroles, cafés-mémoires, haltes-relais, pauses détentes, sortie familiale et fête de Noël, écoute...

57, Boulevard de la Marne à Mulhouse

Tél. : 03 89 42 79 36

Mail : [francealzheimers68@orange.fr](mailto:francealzheimers68@orange.fr)

Site : [www.francealzheimers.org](http://www.francealzheimers.org)

## Maison des Adolescents du Haut-Rhin 68 (MDA 68)

La Maison des Adolescents est destinée aux jeunes de 12 à 25 ans, aux familles et aux professionnels. Elle a pour mission d'apporter des réponses de santé globale (somatiques, psychiques, sociales, scolaires, éducatives et relationnelles), accès aux droits. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, de prise en charge, d'information et de soins.

### MDA 68

8, rue des Pins à Mulhouse

Tél. : 03 89 32 01 15

Site : [www.maisondesados68.alsace.eu](http://www.maisondesados68.alsace.eu)

## Association Couples et Familles du Haut-Rhin

L'Association accompagne des personnes et des couples vivant des situations relationnelles difficiles ou conflictuelles, dans leur vie quotidienne.

Mme RECK, conseillère conjugale et familiale vous accueille pour les entretiens individuels ou de couple.

Tél. : 06 18 21 44 84 (info et rendez-vous)

Mairie, 35, rue Principale à Wolfgantzen

## Paroles de familles - Aidants Familiaux

Vous vous occupez d'un proche dépendant ?

Il existe un site internet conçu pour vous, aidants familiaux : [www.udaf68.fr](http://www.udaf68.fr) ou par téléphone au 03 89 30 33 13

## Maison des Associations Familiales et des Familles de l'UDAF 68

Mail : [maison.udaf68@gmail.com](mailto:maison.udaf68@gmail.com)

7, rue de l'Abbé Lemire à Colmar

## La Poste : « Veiller sur mes parents »

La Poste offre un service payant : le facteur passe prendre des nouvelles de vos parents et vous tient informé. Pour tout renseignement :

Tél. : 0 800 000 011

## Maison de la Justice et du Droit de Colmar

Elle aide à la rédaction de lettres, requêtes et autres formalités.

Les permanences ont lieu deux fois par mois sur rendez-vous.

## Maison de la Justice de Colmar (MJD)

11 avenue de Rome à Colmar

Tél. : 03 89 80 11 67

## Maison Des Personnes Handicapées Alsace (MDPH)

Le service « **MDPH en ligne** » permet aux personnes handicapées, à leurs proches aidants ou à leurs représentants légaux de remplir et déposer leur demande d'aides MDPH en ligne, de suivre les avancées de leur dossier. Il est gratuit, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7.

Tél. : 03 69 49 39 00

RDV sur : [mdphenligne.cnsa.fr](http://mdphenligne.cnsa.fr)

## Violences conjugales

Vous êtes ou avez été victime de violences conjugales ? vous craignez ou subissez des représailles depuis votre séparation, vous êtes en situation de danger ?

### Contactez l'association ACCORD 68 :

12 rue du Chêne à Mulhouse

Tél. : 03 89 56 28 88

Mail : [info@accord68.org](mailto:info@accord68.org)

Site : [www.accord68.org](http://www.accord68.org)

## Les Paroisses

### Paroisse Protestante :

Pasteur Alexis HERRLÉ

11, rue des Messieurs à Andolsheim

Tél. : 06 06 85 78 97

### Paroisse Catholique :

Curé François NANSOUNON

14, Grand'Rue à Dessenheim

Tél. : 06 79 85 57 19

Les inscriptions pour la Première Communion et la Profession de Foi doivent se faire au courant du mois de septembre.

## Relais de poste

Chez Jacky, Epicerie STOCKY

1, rue Meierhof à Sundhoffen

Tél. 03 89 71 40 50

⊕ Horaires d'ouverture

- Lundi au vendredi :  
6h30 à 12h30 - 14h à 18h
- Samedi : 6h30 à 12h30 - 14h à 17h

Le départ du courrier est fixé :

- Grand'Rue et Rue de la Liberté :  
Du lundi au samedi à 9h
- Relais-poste à 15h

**Les journaux locaux**

Correspondant :  
**DNA/L'ALSACE** : M. Claude EHLACHER  
 5, rue de la Liberté à Sundhoffen  
 Tél. : 03 89 71 41 49  
 Mail : claudeehrlacher@gmail.com

**Ecoles de Sundhoffen**

**Ecole élémentaire :**

⌚ Horaires d'ouverture  
 • Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
 8h20 à 11h50 - 13h50 à 16h20  
 Directrice : Mme Séverine PEUPLE  
 Tél. : 03 89 71 44 45

**Ecole maternelle :**

⌚ Horaires d'ouverture  
 • Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
 8h15 à 11h45 - 13h45 à 16h15  
 Directrice : Mme Katia SCHWENTZEL  
 Tél. : 03 89 71 46 46  
 Mail : ce.0681065n@ac-strasbourg.fr

**Cantine - Accueil périscolaire**

⌚ Horaires d'ouverture  
 • Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi :  
 - Accueil du matin de 7h30 à 8h05  
 - Cantine à l'école primaire de 11h45 à 13h35  
 - Accueil du soir de 16h15 à 18h30

Pour les inscriptions adressez-vous à l'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Sundhoffen (APEES),  
 Président : M. Félix COULON  
 6, rue de l'Eglise à Sundhoffen  
 Tél. : 03 89 72 89 43

## Horaires des DÉCHETTERIES de Colmar Agglomération (CA)

**HORAIRES D'ÉTÉ - du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	9h à 19h en continu	8h à 18h en continu	9h à 12h30
ILL	8h à 12h 14h à 18h	<b>FERMÉE</b>	8h à 12h 14h à 18h	8h à 12h 14h à 18h	8h à 12h 14h à 18h	8h à 12h 14h à 18h	<b>FERMÉE</b>

**HORAIRES D'HIVER - du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
LADHOF	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
EUROPE	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	9h à 18h en continu	8h à 17h en continu	9h à 12h30
ILL	8h à 12h 14h à 17h	<b>FERMÉE</b>	8h à 12h 14h à 17h	8h à 12h 14h à 17h	8h à 12h 4h à 17h	8h à 12h 14h à 17h	<b>FERMÉE</b>

**Numéros utiles :**

Service Gestion des Déchets : 0389246699

Déchetterie Ladhof : 0389236530

Déchetterie Europe : 0389275093

Déchetterie de L'ill : 0389236699

**Pensez à emporter  
 votre Pass'Déchets  
 aux déchetteries !**



*Chères Sundhoviennes, chers Sundhoviens,*

L'année 2025 se termine et, avec elle, la mandature de l'actuel conseil municipal touche à sa fin, puisque les prochaines élections municipales se dérouleront au mois de mars 2026.

Que retiendrons-nous des six dernières années écoulées ? Au niveau international elles ont été marquées par les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ; le monde entier a été confronté à la pandémie du Covid qui a bouleversé nos vies pendant de longs mois. Par ailleurs, la fréquence et l'intensité des effets des bouleversements climatiques (canicules, incendies, crues etc.) préoccupent une grande majorité d'entre nous.

Au niveau local et conformément aux engagements pris devant vous, les membres de l'opposition municipale ont été pleinement impliqués dans le mandat qui leur a été confié. Nous avons participé avec engagement aux instances communales en proposant des idées et des solutions aux différents sujets ayant trait à la vie de la commune.

Alors que se profilent les échéances électorales, nous assistons quotidiennement aux outrances et invectives

d'une majorité de nos politiques sur le plan national. Nous constatons que les postures et le jeu politicien ont pris le pas sur le sens des responsabilités, ce qui pourrait nous décourager de nous rendre dans les bureaux de vote.

Soyez rassurés, rien de tout cela lors des séances du conseil municipal à Sundhoffen. Certes les échanges entre élus peuvent quelquefois être vifs car chacun défend ses idées avec conviction mais toujours dans le respect des uns et des autres et de leurs engagements.

Alors ne nous résignons pas et pour les prochaines élections municipales, un seul mot d'ordre :

## AUX URNES CITOYENNES ET CITOYENS !

En attendant, nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille et vos proches de joyeuses fêtes de fin d'année et une très bonne année 2026.

*David Boegler, Natalie Cianci, Marc Rogler*

## PERSONNEL COMMUNAL



### Du nouveau dans les services : une nouvelle secrétaire générale

Madame OZCAN Tuba a intégré la mairie depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2025 en qualité de secrétaire générale de la commune.

Diplômée d'un master 2 en droit public avec mention commande publique et montages contractuels complexes, elle a précédemment exercé au sein de plusieurs collectivités (et notamment en qualité de responsable des affaires générales de la ville de Horbourg-Wihr de 2020 à avril 2025).

*Nous lui souhaitons la bienvenue,  
bon courage et pleine réussite  
dans ses nouvelles fonctions.*

# LE JARDIN DU GRAND-PÈRE



Rien n'est plus émouvant  
Au retour du printemps  
Que de voir les bulbes percer la terre  
Plantés par toi autrefois grand-père  
Preuve qu'avec nous tu es toujours là  
Ainsi chaque année ton souvenir reviendra.

Ce jardin travaillé avec courage et fierté  
Signe de partage, de générosité  
Explose de bonnes couleurs et odeurs  
Nous l'admirons nous souvenant de ton bonheur  
A le préparer, à le bichonner patiemment  
Pour ensuite savourer ses fruits amoureuxment.

Ta dulcinée, ta chérie  
Continue à te faire honneur  
Elle y met tout son cœur  
A le garder beau et fleuri  
Tu dois être content là-haut, au firmament  
Elle fait de son mieux pour le garder radieux.

De savoir en saison  
C'est une explosion  
La renaissance  
La survivance  
Ce sentiment toujours nous touchera  
Ainsi avec nous, tu survivras.

Ta toujours belle  
Perpétue cette merveille  
Et c'est sûr, tu l'admires vu du ciel.

Bernadette LABEAUNE

# AU FIL DES SAISONS



1<sup>er</sup> Janvier

Fête du Nouvel An de la rue des Peupliers



2 Février



Les enfants de l'école maternelle en visite au cirque



15 Février

Taille d'arbre organisée par l'Association Familiale



19 Mars

Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



15 Mars



Elsassputz



23 Mars

Fête des aînés organisée par la municipalité



29 Mars

Concert de gala de la Société de Musique Espérance



7 au 17 Avril



ALSH organisé par l'APEES

8 Mai



Cérémonie du souvenir

18 Mai



Marche course organisée par l'Association Familiale

3 Juin



Exercice de crue organisé par Rivières de Haute-Alsace

18 Juin



Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

3 Juillet



Sportifs méritants de Sundhoffen



## Entretien avec : **Noémie DURR, 87 ans**

Elle n'avait pas encore 7 ans en ce 5 février 1945 (elle est née le 23 octobre 1938) quand Sundhoffen a été libérée. C'est dire l'effort (elle qui connaît toutes les connexions inter-familiales des anciens du village) qu'elle doit faire pour évoquer cette journée pas comme les autres mais qui, au bout du compte, ressemblait à beaucoup d'autres.

Déjà son prénom, ou ses prénoms, ont une histoire. Evidemment, tout le monde l'appelait «Noémie» mais une « Anordnung » (une ordonnance) allemande qu'elle me présente fait comprendre à la famille qu'elle s'appellerait désormais « Adèle ». En effet, «Noémie» ne cadrait pas vraiment avec l'idéologie allemande du moment. Son papa, Henri, né à Appenwihr, a pourtant connu le premier conflit mondial côté allemand, en étant présent à la fameuse bataille du Chemin des Dames.

Alors oui, Noémie a des souvenirs qui lui reviennent à l'esprit au gré de la discussion. Et de

se demander où était passé le petit lit peint en rose dans lequel elle a dormi dans la nuit du 4 au 5 février 1945. Bien sûr, elle se souvient de la chaleur dispensée par l'incontournable fourneau.

Elle se souvient des coups de feu qui se rapprochaient, elle entend l'explosion d'une grenade tout près, elle entend une autre grenade tombée dans le jardin des voisins, elle voit le cadavre d'une vache dans le même jardin, elle voit, «pêle-mêle», des soldats allemands, américains et marocains. Il lui reste un autre souvenir ; celui d'un soldat allemand, un certain Gerhard Lange, qui a travaillé chez les Fuchs et qui a longtemps correspondu avec la famille qu'il appelait « Meine liebe Sundhoffemer ».



## Entretien avec : **Daniel LANG, 88 ans**



La famille de Daniel Lang qui comptait 7 personnes, le grand-père, les parents et leurs quatre enfants, a, bien évidemment, passé la nuit du 4 au 5 février chez elle, calfeutrée dans la cave de sa grande maison. Cependant, les Lang n'étaient pas seuls : il faudra ajouter des voisins, notamment la famille Keck qui, aux dires de Daniel, disposait d'un bunker dans

sa cour. Cette famille comprenait 7 enfants, un garçon et 6 filles.

Les autres personnes venaient du quartier et des maisons situées près de l'Ill, un endroit stratégique. En faisant ses comptes, Daniel pense qu'une vingtaine « d'invités » étaient présents dans cette maison de la rue de l'Ecole, une rue pas très large où les tanks ne passaient pas...

Daniel nous explique que les gradés allemands lorgnaient les grandes et confortables maisons et celle des Lang était dans leur viseur mais l'absence de certaines commodités les a incités à chercher ailleurs. Leur point de chute sera la maison Wittlinger, située dans l'actuelle Rue des Vosges. Dans l'attente, les activités étaient les jeux (« Mensch ärger dich nicht ») et, les cartes dans un cadre de... pommes et de betteraves.

L'épouse de Daniel, Marcelle, originaire de Riquewihr, était, elle, entourée de tonneaux de vin...

En fait, Daniel se dit qu'au bout du compte ce 5 février ressemblait aux journées précédentes.

Daniel n'en aura pas fini avec la guerre : il sera appelé en Algérie. Aujourd'hui, il est Président des Anciens Combattants et Victimes de guerre de Sundhoffen, ayant succédé à Roger Keller, décédé.

C'est admirable !



**Entretien avec :**  
**Marlène BOEGLER, 90 ans**

Elle a vu le jour le 31 mai 1935 : elle avait donc 10 ans quand son village a été libéré. Elle est née dans la très grande maison familiale de la Rue Principale (la Grand'Rue aujourd'hui) entre une boulangerie et une maison qui abritait alors une épicerie et un atelier de réparation de vélos avant de devenir plus tard une laiterie et une station essence.



Mais la nuit du 4 au 5 février 1945, elle l'a passée dans la Rue Haute (aujourd'hui la Rue de la Liberté). Marlène, qui a donc dépassé le bel âge de 90 ans, éprouve, elle aussi, des difficultés à mettre de l'ordre dans ses idées. Mais, en discutant et en étant sollicitée par ses enfants Laurence et David, présents

lors de l'entretien, des souvenirs resurgissent. Alors, elle évoque son grand-père, Maire du village, elle évoque les soldats allemands dans la cour, la bombe tombée derrière la maison, les soldats américains faisant prisonniers des Allemands.

Evidemment, elle garde en mémoire le chocolat et l'incontournable chewing-gum offerts par les citoyens U.S. groupés autour de la cuisine installée dans la cour pour les besoins de la cause. La maison de Marlène accueillait d'autres citoyens du village, des habitants plutôt éloignés venant de la Rue Adolphe Murbach actuelle. La raison de leur présence, c'est tout simplement parce que pas mal de maisons n'avaient pas de cave pour s'isoler.

Marlène voit encore son père qui s'était occupé à nourrir les animaux de la ferme, revenir au logis en faisant le mur pour éviter d'emprunter la rue.

Autre souvenir : elle pense au tabac (la maison qu'elle habite actuellement servait à sécher le tabac, une activité très... prisée alors) entreposé chez elle. Lui vient aussi un épisode qui l'a marquée : elle visualise une sortie en calèche, deux ou trois jours après la Libération. Son père avait attelé son cheval et avait emmené Marlène en ville, une excursion rare à l'époque. Cet épisode bucolique n'aurait pas déparé dans un film d'époque...



**Entretien avec :**  
**Marguerite SCHEER, 94 ans**

Elle est née le 22 novembre 1931 et affiche donc 94 ans. Cette année-là, les célébrités étaient Charlie Chaplin, le cycliste Antonin Magne, Gandhi et Al Capone ! Marguerite réside à Kunheim, à la Roselière, une maison d'accueil pour personnes âgées.

Avec sa gentillesse coutumière ; elle nous accueille dans sa chambre. Elle passe en revue son passé : école de Sundhoffen, école Pfeffel à Colmar, Brevet élémentaire, une année passée à Lausanne chez un couple de profs, 19 années à la Société Strasbourgeoise de Combustibles.

Quand Sundhoffen a été libéré, cela faisait un mois qu'elle était « reléguée » à la cave, mais pas chez elle, Rue Adolphe Murbach. Elle se trouvait chez la famille Fuchs Eugène, Rue Meierhof et cohabitait notamment avec la famille Gocker Mathis. Les pommes de terre lui tenaient compagnie quand

arriva le 5 juin 1945. D'après Marguerite, peu d'obus étaient tombés ce jour-là et cette journée n'était pas la plus difficile à vivre. Les tirs ne semblaient pas nombreux mais elle se souvient d'un mort étendu devant le portail des Boeschlin, en face. Il lui semblait aussi que des Allemands s'enfuyaient par la Rue Meyerhof. Marguerite évoque également des soldats américains « sombrement » vêtus. Elle pense que c'est le voisinage qui lui a appris l'heureux dénouement de cette journée.

La première réflexion qu'elle s'est faite après la bonne nouvelle, c'est qu'elle allait devoir réapprendre une autre langue : le français !



# COMMÉMORER, C'EST TRANSMETTRE



Cérémonie de la Libération du 24 juin 1945







## Entretien avec : **Paulette BOLLINGER, 93 ans**

Le nom « Bollinger » évoque illico le football ! On pense d'abord à Raymond Bollinger, l'époux de Paulette, venu d'Urschenheim pour renforcer l'ASS Sundhoffen (créée en 1950) et connu par le qualificatif de « Capitaine courageux ». On pense aussi à son fils Yves, lui aussi joueur, et Président du club. Paulette, née Zimmerlin le 24 juillet 1932 était tombée dans le milieu du foot et se souvient d'avoir été demoiselle d'honneur à l'inauguration du terrain le 1er juin 1952.

Les souvenirs de la Libération reviennent, bien sûr, même s'ils sont parcellaires. Paulette est actuellement hospitalisée à Colmar et elle pense que le 5 février (une journée froide avec l'ill en partie gelée) n'a pas vraiment connu la liesse et ressemblait aux journées précédentes qu'elle a

passées chez ses voisins. Elle aussi, elle a appris la bonne nouvelle par des habitants proches. Parmi les images qui lui restent, Paulette voit la « Dorf Küche » (la cuisine du village destinée aux militaires), elle voit la cave encombrée où elle s'était réfugiée. Mais elle entend aussi les bombes qui sont tombées à proximité, notamment celle tombée chez Albert Fuchs, Rue Principale : une autre serait tombée près de la maison de Jean-Paul Schuller nous dit Paulette. Ce n'est que le 24 juin 1945 que le village fête la victoire mais de nombreuses familles attendront le retour d'un être cher, incorporé de force.



## Entretien avec : **Frédéric LANG, 91 ans**



Frédéric Lang, né le 5 juin 1934, avait donc presque 11 ans quand son village a été délivré. Aujourd'hui, il se repose au Centre des Personnes Agées à Colmar. Evidemment, les souvenirs reviennent. Frédéric vivait alors dans une maisonnette, dans la Rue Principale, en face de la boucherie et du magasin de cycles Reinhard. Il avait une sœur, Jeanne,

et deux frères, Lucien et Marcel, qui exerçaient le métier de coiffeur : l'occupant venait donc de temps en temps pour se refaire une beauté.

La nuit du 4 au 5 juin 1945, il l'a passée, lui aussi, dans une cave, chez d'autres voisins en face, les Meyer. Il était alors couché à même le sol, réchauffé par un fourneau bien alimenté. Frédéric se rappelle

que la grange de la propriété était partie en fumée. Il se souvient, bien sûr, des Américains surgis de nulle part et qui distribuaient des chewing-gums et du chocolat. Certains baragouinaient la langue allemande et, espiègles, demandaient aux enfants du village s'ils avaient des... sœurs ! Frédéric voit encore les « sperra » (des barrières) installées rapidement. Il voit aussi l'ill gelée et un épisode original lui revient. On a fait croire à des gamins du village que des poissons étaient retenus prisonniers dans des blocs de glace : et eux de se rendre sur place, munis de marteaux pour les libérer...

Bien plus tard, Frédéric s'est retrouvé, en tant que rappelé, en Algérie, pour une autre guerre. Plus tard encore, sa maison natale a été rasée. Il s'est retrouvé Rue Haute (rue de la Liberté aujourd'hui) dans une autre maison familiale qui allait, en 2000, céder sa place à un bloc d'appartements...



**Entretien avec :**  
**Jean-Marc SCHULLER**

Même s'il n'entre pas dans la catégorie des témoins vivants de la Libération, Jean-Marc Schuller, Maire, en connaît un rayon, sa grande famille résidant d'une part Rue de la Liberté et, d'autre part, Rue de la Mairie. S'étendant sur plusieurs générations, sa branche a constitué un énorme réservoir de témoignages sur cette fin de guerre.

Pour en venir à la Libération proprement dite, Jean-Marc Schuller nous confie que dès 16 heures, le 4 février 1945, les premiers soldats américains arrivent près de la ligne de chemin de fer.

Rapidement, le quartier du pont prend feu et le 5 février, vers une heure du matin, ils atteignent la Rue de l'Eglise et la Rue de la Liberté. Après quelques jours passés au village, les Américains le quittent le 14 février, avant l'arrivée des premières unités françaises le 17 février.

On dit que le diable se loge

dans les détails et Jean-Marc a moult anecdotes à narrer. Ce sont les troupes US, qui, des hauteurs de Ribeauvillé, bombardent les objectifs émergents de Sundhoffen : un pigeonnier, un vénérable sapin, l'église. Ce sont des habitants du village portant des casques allemands pour lutter contre l'incendie et qui sont pris pour des soldats du Reich par les militaires US. Ce sont quelques 200 personnes qui s'abritent à l'école (on y avait même tué... le cochon qui a d'ailleurs mystérieusement disparu). Ce sont des soldats allemands qui, en quittant le village, cassent volontairement un mur de la maison des Kopp, au coin de la Rue de la Liberté, avec un panzer. C'est un bandeau multicolore tendu au-dessus de la rue de Sainte-Croix-en-Plaine, pour fêter la victoire.

Quelques semaines après la Libération, c'est la liesse générale du 9 mai et du 24 juin 1945 pour « arroser » réellement la fin du conflit. Mais elle ne pourra pas faire oublier le lourd bilan du conflit : 17 fermes et maisons totalement ou partiellement détruites, 5 victimes civiles, 30 hommes tués au front ou morts en captivité, plusieurs déportés...





11 Juillet



Cérémonie de la Fête nationale



Août



Stages d'été pour les jeunes des Arts Martiaux



Août



Multiactivités organisées par l'Association Familiale



7 Juillet au 1<sup>er</sup> Août

Accueil de loisirs organisé par l'Association Familiale



28 Août

Fête des voisins de la rue des Violettes



25 Octobre

Journée du patrimoine : visite commentée du cimetière et de son histoire par M. le Maire



2 Novembre

Les foulées de Sundhoffen



10 Novembre

Sortie scolaire au Hartmannswillerkopf



11 Novembre

107<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918



29 Novembre

Concert de l'Avent organisé par la Musique Espérance





## Décès du curé DIEMUNSCH

C'est une figure emblématique de la vie religieuse de Sundhoffen et de la région, en la personne de Bernard DIEMUNSCH, notre ancien curé, qui est décédé le 9 octobre dernier. Le village l'avait accueilli le 15 septembre 1991, mais les débuts de sa longue carrière remontent à beaucoup plus loin.

Bernard DIEMUNSCH est né le 1<sup>er</sup> juin 1936 à KRUTH, dans la vallée de THANN, où il a grandi. Etudiant très éclectique (à sa licence de théologie, il avait ajouté un bac philo et des études d'histoire-géo avec Certificat de MOYEN-ÂGE) il a été ordonné prêtre le 30 juin 1963 par Monseigneur Jean-Julien WEBER en la cathédrale de STRASBOURG.

Passé d'abord à ENSISHEIM, puis à MULHOUSE, où il est aumônier, il est nommé curé de WOLFGANTZEN en l'annexe d'APPENWIHR et de WECKOLSHEIM, en 1976. C'est en septembre 1991

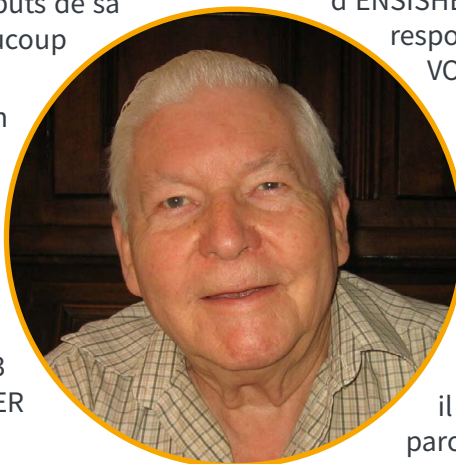
qu'il reçoit la charge des paroisses de LOGELHEIM et de SUNDHOFFEN et, en 1994, celles de DESSENHEIM et de HETTENSCHLAG. Il a aussi exercé les fonctions d'aumônier dans les maisons d'arrêt de COLMAR et d'ENSISHEIM, et il a été nommé en son temps responsable de la catéchèse au Collège de VOLGELSHEIM.

Il a pris sa retraite en 2011, tout en officiant ponctuellement dans ses paroisses.

Ainsi, à SUNDHOFFEN, il a célébré sa dernière messe le 15 octobre 2022. En 2023, Bernard DIEMUNSCH célébrait ses 60 ans de prêtrise.

Toujours citoyen de WOLFGANTZEN, il était constamment à l'écoute de ses paroissiens. De contact facile, il savait se mettre au niveau des fidèles tout en gardant son franc-parler, sa jovialité et son sens aigu de l'humour.

Ses obsèques ont été célébrées le 16 octobre 2025 à 14h30 à WOLFGANTZEN.



Célébration « 60 ans de prêtrise »



Dernière messe à Sundhoffen,

avec la chorale Sainte Cécile



Enterrement de M. DIEMUNSCH

## Présentation du nouveau pasteur



Cher(e)s habitant(e)s de Sundhoffen, je m'appelle Alexis HERRLÉ et j'ai 30 ans. Je suis le mari de Sophie, qui est pasteure et aumônier des lycées à Colmar par l'association Campus. Ensemble nous avons 2 filles : Charlotte, 6 ans et Margot, 4 ans. Nous habitons à Andolsheim depuis le 4 avril 2025. Je suis originaire de Schweighouse-sur-Moder, à côté d'Haguenau. Je suis issu d'une famille d'ouvriers. J'ai étudié la Théologie à Strasbourg et à Tübingen et après avoir obtenu mon Master, j'ai entamé les trois ans de formation pour devenir pasteur. J'ai été ordonné en 2020 puis j'ai eu la Covid... Rien de tel qu'une

pandémie pour mettre sa foi et ses valeurs humaines à rude épreuve !

A propos de valeurs humaines, je suis investi au comité de l'Action Chrétienne en Orient qui vit et partage les valeurs de l'Évangile aux côtés des paroisses protestantes et autres structures au Proche-Orient. Après 5 ans et demi dans le Secteur « Vignoble » (Steinseltz-Cleebourg-Birlenbach), je suis heureux de prendre un nouveau départ dans le secteur Algosheim-Andolsheim-Sundhoffen. Et c'est avec confiance et enthousiasme que j'arrive, motivé par de nombreux défis et avant tout soucieux d'être en lien avec vous, les communautés chrétiennes des environs et les communes.

**J'espère servir au mieux entre Ill et Rhin !**

## Entre Ill et Rhin

Si vous ne le saviez pas, vous avez certainement été surpris par cette dernière expression. L'Église, comme le monde évolue. Ainsi, depuis quelques années déjà, votre paroisse protestante (Sundhoffen-Appenwihr) fait partie d'un réseau de 3 communautés formant un secteur allant de l'Ill (avec Andolsheim) au Rhin (Algosheim, Neuf-Brisach, Wolfgantzen et diaspora). Il repose sur ces piliers :

- 1) La rencontre et le tissage de nouveaux liens, ainsi que la mise en commun de nos ressources, idées et expériences (matérielles, humaines, spirituelles). Chaque paroisse a des capacités et des compétences à mettre au service de tous. Ces qualités se croiseront et se compléteront.
- 2) De plus, nous sommes paroisses/secteur/Église, non pour nous-mêmes, mais parce que là où nous sommes, Dieu nous place comme témoins dans la société.

Le projet de secteur vise donc à sortir de nous-mêmes, afin de regagner ensemble un esprit ouvert au monde et attentifs à ses défis.

Ce projet suppose qu'advieront encore d'autres changements dans nos habitudes et notre compréhension de la vie paroissiale. L'Esprit saura nous guider avec espérance et patience pour mener ce nouveau projet à bien.

## Quelques événements à Sundhoffen :

Parmi les diverses activités de la paroisse, certaines se déroulent à Sundhoffen, comme par exemple le culte de Pâques. Avec la communauté de paroisses catholiques, plusieurs célébrations et occasions de rencontre sont prévues l'an prochain. Le repas paroissial a eu lieu le 19 octobre au foyer dans la joie et la bonne humeur !

## Partage et prière

Brigitte HUCKEL propose également pour les seniors un temps de rencontre méditatif et spirituel, suivi d'un temps convivial pour échanger et partager des nouvelles. Les rencontres ont lieu une fois par mois, le mardi à 15h, au foyer de la paroisse protestante. N'hésitez pas à prendre contact pour en savoir plus.



## Expo crèche

Le 7 décembre 2025 aura lieu après le culte (10h), un temps d'exposition-partage autour de la crèche. Si vous y êtes sensibles et que vous possédez une crèche exceptionnelle, cela pourra être l'occasion de nous la montrer et d'en parler un peu. N'hésitez pas à contacter Anne-Béatrice HUNZINGER-COULON pour plus d'informations quant à ce projet en construction.



## Contacts :

**Pasteur :** Alexis HERRLÉ  
11 rue des Messieurs, 68280 Andolsheim  
09 77 31 74 98 ou 06 06 85 78 97  
alexis.herrle@uepal.fr

**Paroisse :** Anne-Béatrice HUNZINGER-COULON  
06 70 90 35 27

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'année scolaire 2024/2025 a été riche en événements mémorables pour nos élèves, marquant des moments de partage, d'apprentissage et de fête au sein de notre établissement.



Une visite de la mairie a été organisée, permettant aux élèves de découvrir le fonctionnement de notre commune. Ils ont pu échanger avec M. le Maire et comprendre le rôle des institutions locales, ce qui a enrichi leur connaissance de la vie civique.



Du 3 au 7 mars 2025, deux classes, les CE2/CM1 et les CM1/CM2, ont eu la chance de partir en séjour dans la Loire, où elles ont pu découvrir les majestueux châteaux de la région ainsi que le célèbre zoo de Beauval. Ces sorties pédagogiques ont été des occasions précieuses d'apprentissage en dehors des murs de l'école.

Dans le cadre du concours d'architecture OSCAR, les élèves de CE2/CM1 ont eu l'occasion de développer leur créativité et leur sens de l'esthétique, en proposant leur Pontastique et en apprenant les bases de l'architecture avec M. et Mme THOMANN.



Sur le plan sportif, les enfants ont bénéficié d'un cycle de judo et de handball, favorisant le développement de leur esprit d'équipe et de leur discipline. De plus, la participation à la course ELA a permis de sensibiliser les élèves à la lutte contre les maladies génétiques tout en promouvant l'esprit d'effort et de solidarité.



Les élèves de CP et CE1 ont eu la chance de visiter le Cirk'Ô Markstein, une sortie qui a éveillé leur curiosité et leur émerveillement pour le monde du cirque. Cette expérience immersive leur a permis de découvrir des performances artistiques et de s'initier à des activités ludiques.



L'année s'est clôturée en beauté avec un spectacle sur le thème du cirque, réalisé en collaboration avec l'école maternelle et l'APEES. Les enfants ont pu exprimer leur créativité à travers des performances artistiques qui ont émerveillé les familles présentes.

**Cette année scolaire a été un véritable succès, mêlant éducation, culture, sport et engagement. Nous nous réjouissons de ces moments partagés et attendons avec impatience les prochaines aventures qui attendent nos élèves !**

## SUNDHOFFEN CIRCUS

Pour l'année scolaire 2024/2025, les deux écoles de Sundhoffen se sont associées dans un grand projet des arts du cirque.

Tous les apprentissages cette année ont été autour de ce thème avec beaucoup de corpus en vocabulaire, d'arts plastiques et de séances sportives dans tous les domaines. Les sorties scolaires également :

- ★ **21 novembre 2024** : nous sommes allés voir le spectacle « Et puis... » de la compagnie du Léopard, notre partenaire du projet, à Colmar.
- ★ **5 décembre** : la compagnie COCONUT est venue présenter un spectacle à l'école « Bouldi et Bouldo fêtent Noël au cirque ».
- ★ **7 février 2025** : nous sommes allés au cirque MEDRANO à Colmar.
- ★ **À partir du 3 avril, tous les jeudis ouvrés** : nous avons fait les ateliers cirque avec notre intervenante Mélanie MUNSCH (soit 6 séances de 1h par classe jusqu'au 12 juin).
- ★ **19 juin** : c'était la répétition générale avec les 6 classes (maternelle + élémentaire).
- ★ **20 juin** : le spectacle pour les parents, l'aboutissement du projet.
- ★ **24 juin** : nous sommes allés au Cirk'Ô Markstein toute la journée.

Ce projet a réuni les 2 écoles mais également l'association des parents d'élèves qui a contribué à la réussite de ce grand événement du 20 juin. La Mairie nous a aidé financièrement pour financer les frais de déplacement de l'artiste et les bus pour le cirque MEDRANO et le Cirk'Ô Markstein.

Tous les élèves ont répondu présent pour le spectacle et notre objectif a été atteint car chaque élève a trouvé sa place lors de la représentation et beaucoup d'élèves se sont épanouis et étaient très motivés tout au long des séances.



# JARDIN PARTAGÉ SUNDHOFFEN

La commune de Sundhoffen a mis à la disposition de ses citoyens un jardin partagé situé entre la route départementale vers Appenwihr et le Centre Socio-Culturel et Sportif.

De plus, elle a installé 2 cuves destinées à récupérer les eaux de pluie, pour l'arrosage.

En ce mois d'août, ce sont 5 dames (4 retraitées et 1 active) qui entretiennent ce jardin. Précisons que ce terme de « partagé » ne signifie pas ici qu'elles ont chacune à s'occuper d'un « coin » de jardin. Non, il s'agit d'un entretien collectif de cette grande parcelle.

Des légumes variés ont été plantés : courgettes, aubergines, poivrons, tomates, choux, salades, carottes,... De belles récoltes sont venues couronner ce travail collectif (et d'autres sont en vue).

Ces dames se font un plaisir (même si les herbes indésirées poussent un peu trop vite à leur gré !) de partager les travaux, les expériences et bien sûr les récoltes. Leur présence suscite aussi des échanges intéressants avec les citoyennes et citoyens qui passent devant le jardin.

Pour organiser et planifier cet engagement collectif, les échanges de vive voix et les sms sont incontournables !

**Si des habitant(e)s du village sont intéressé(e)s ou désirent davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 89 71 40 45.**



Août 2025 - L'équipe jardinière  
(manquent Lucette et Bernard)



## Association des Anciens Combattants et Victimes des guerres

---

**Président :** M. Daniel LANG  
5, rue des l'École à Sundhoffen  
Tél. : 03 89 71 40 26

## Société de Musique « Espérance »

---

**Président :** M. Arnaud ZIMMERLIN  
28, Grand'Rue à Biesheim  
Tél. : 06 89 11 78 01  
Musique et répétition d'ensemble

## Association des Secouristes et Donneurs de sang

---

**Président :** M. Bernard MEYER  
9, rue de l'Ill à Sundhoffen  
Tél. : 03 89 71 50 93

## Association Sportive 1950 (Football)

---

**Président :** M. Jacky ZINS  
8, rue des Alpes à Sundhoffen  
Tél. : 03 89 24 78 30

## Amicale des Sapeurs-Pompiers Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers

---

**Président :** M. Théo FAHRNER  
4, rue des Merles à Sundhoffen  
Tél. : 06 89 70 66 16  
theo.fahrner112@gmail.com

## Association Familiale de Sundhoffen

---

**Présidente :** Mme Anne-Marie BOURGER  
14, rue des Stades à Sundhoffen  
assocfamiliale@gmail.com  
<https://www.facebook.com/sundhoffen>  
Multiples activités pour tous de 4 à 99 ans

## Club de Gymnastique de Sundhoffen

---

**Présidente :** Mme Dominique WEGRICH  
7, rue des Primevères à Sundhoffen  
Tél. : 06 89 89 96 89

## Association « Ell Watter »

---

**Président :** M. René METZGER  
10, rue des Acacias à Sundhoffen  
Tél. : 06 47 27 48 67  
Marché aux puces

## Association « Automne Fleuri »

---

**Présidente :** Mme Lucienne SAUER  
11, rue des Mésanges à Sundhoffen  
Tél. : 06 80 28 93 73  
Cercle de jeux, rencontres hebdomadaires

## Pétanque-Club

---

**Président :** M. Virgile DA CONCEICAO  
13, impasse des Anémones à Biesheim  
Tél. : 06 20 10 05 02



## Association des Parents d'Élèves de Sundhoffen (APEES)

---

**Président :** M. Félix COULON  
6, rue de l'Eglise à Sundhoffen  
Tél. : 03 89 72 89 43  
apees68280@yahoo.fr  
Cantine scolaire - Accueil périscolaire et extra-scolaire

## Tennis-Club

---

**Président :** M. Serge LEMAIRE  
16, rue Prairial à Sundhoffen  
Tél. : 06 77 74 38 80

## Arts Martiaux

---

**Président :** Mme Camille SCHWANDER  
11, rue des Artisans à Wolfgantzen  
Tél. : 06 72 46 57 32  
Judo : Enfants et Adultes

## Association de Pêche et de Pisciculture « Les Muguets »

---

**Président :** M. Dante RAMI  
18, rue du Petit Colmar à Sundhoffen  
Tél. : 06 80 16 15 17

## Les plongeurs de l'Ill

---

**Président :** M. Jacky BAUMANN  
6 rue des Chênes à Sundhoffen  
Tél. : 06 70 16 04 72

## Elle'Z'As

---

**Présidente :** Mme Sabrina RISSER  
39, rue des Stades à Sundhoffen  
Tél. : 06 30 77 35 08  
ellezas2015@gmail.com



## L'engagement citoyen est le fondement de l'organisation des secours en France.

Il est une des conditions nécessaires qui permettent d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Dans le Haut-Rhin, environ 4 400 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) effectuent 72% du volume horaire opérationnel total. En 2024, ils ont assuré 252 000 heures d'intervention, 180 000 heures de garde et plus de 8 millions d'heures d'astreinte.

Le centre de Sundhoffen compte aujourd'hui moins de 10 sapeurs-pompiers volontaires (étudiants, artisans,

employé, ...). Ce n'est pas suffisant pour faire face aux demandes de secours en hausse chaque année.

Le point commun de ces sapeurs-pompiers volontaires ? Générosité, enthousiasme et sens des autres. Tous ont décidé de se mettre au service de leurs concitoyens, de vivre une aventure humaine exceptionnelle qui leur permet de se dépasser, d'être membre d'une équipe dynamique et soudée.

## Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire à Sundhoffen ?

Deux types d'engagement sont possibles :

- 1) L'engagement différencié :** Le sapeur-pompier volontaire exerce exclusivement les missions de secours et soins d'urgence aux personnes (85% des interventions). Un renforcement de l'effectif avec ces compétences permettra d'assurer toutes les interventions, y compris en journée. On sait qu'en cas d'arrêt cardio-respiratoire ou d'AVC par exemple, les premières minutes de prise en charge sont fondamentales ! La formation est centrée sur les gestes de premiers secours (13,5 jours) et l'aptitude médicale est moins exigeante que pour un engagement toutes missions. Chaque année, huit heures de formation de maintien des acquis ciblée sur cette mission sont obligatoires. En contractant cette forme d'engagement, le SPV aura la possibilité d'évoluer dans la mission et en grade (sous réserve de satisfaire les conditions d'aptitude médicale et de formation).
- 2) L'engagement toutes missions :** C'est l'engagement "classique" de sapeur-pompier volontaire qui permet, après aptitude médicale et formation (30 jours), d'assurer toutes ses missions : secours et soins d'urgence aux personnes, secours routier, incendie et opérations diverses. Des formations de maintien des acquis d'une vingtaine d'heures sont ensuite obligatoires chaque année.



## Des interventions et formations possibles sur le temps de travail

Si vous êtes salarié(e) et que votre activité professionnelle est compatible avec un engagement de sapeur-pompier volontaire, une convention peut être mise en place avec votre employeur. 180 conventions, signées avec des partenaires privés ou publics, sont actives dans le Haut-Rhin. Elles concernent 500 sapeurs-pompiers volontaires. En 2024, elles ont permis de dégager 1 790 heures d'intervention et 3 064 heures de formation durant le temps de travail.

  **Suivez-nous :** E Q pompiers sundhoffen



**SOYEZ SOLIDAIRE !**  
Devenez sapeur-pompier volontaire à Sundhoffen.



## Des questions sur les modalités d'engagement ?

Adjudant-chef Lionel Sigrist, chef de centre de Sundhoffen : Tél. : 06 07 11 75 69 / Mail : pompiers.sundhoffen@vialis.net  
← ou remplir le formulaire en ligne sur le site du SIS 68 en **scannant ce QR-Code.**

## Clap sur l'Espérance en 2025 !

L'année 2025 fut riche en émotions et en événements pour l'Espérance ! Après l'acquisition de nouveaux instruments et de vestes flambant neuves pour nos musiciens, nous avons célébré avec fierté les 104 ans d'existence de notre ensemble ainsi que de notre drapeau. À cette occasion, le drapeau et plusieurs membres actifs ont été honorés par des médailles de la FSMA/CMF : **Jean-Marc Schuller, Roland Steib, André Pfau, Théo Zimmerlin et**

**Benoît Zimmerlin ont été récompensés pour leur dévouement au sein de l'Espérance.** Une pensée émue pour nos membres fondateurs et tous les anciens musiciens qui ont marqué l'histoire de notre harmonie. Et pour rester connectés, nous avons lancé au printemps notre compte Instagram, en complément de notre page Facebook.

*Musicalement vôtre, L'équipe de l'Espérance*

## Retour sur les manifestations de 2025

🎵 **Samedi 1<sup>er</sup> février** : participation aux cérémonies devant les deux monuments aux morts de Sundhoffen, à l'occasion des **80 ans de la Libération de l'Alsace-Moselle**. Un cortège d'anciens véhicules, organisé avec le concours de Colmar Agglomération, a également défilé.

🎵 **Vendredi 14 et samedi 15 février** : soirée théâtrale animée par le **TGW de Wettolsheim**.

🎵 **Samedi 29 mars** : notre **concert annuel**, organisé depuis près de 10 ans dans la salle des sports, a une fois de plus fait salle comble et ravi l'auditoire.

🎵 **Samedi 21 juin** : la **Fête de la Musique**, désormais bien installée dans la cour de la Maison des Associations de Sundhoffen. Cette année, la météo était de notre côté !

**Au programme** : l'Espérance en ouverture, suivi de notre collègue saxophoniste Antonio, puis notre traditionnel DJ Francky pour clôturer la soirée. Tarte flambée, grillades, bières, boissons fraîches et glaces ont contribué à une ambiance conviviale et festive, appréciée par les nombreux participants.

🎵 **Samedi 29 novembre** : Notre **concert de l'Avent** à l'église, accompagné d'une buvette extérieure. Un rendez-vous qui attire chaque année un public toujours plus nombreux.

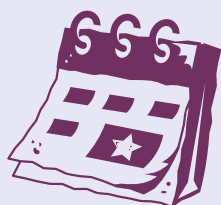
**Merci à tous pour votre soutien, votre fidélité et vos encouragements tout au long de l'année !**



## Rejoignez l'Espérance !

Vous jouez d'un instrument à Vent ou des Percussions ? L'Espérance recrute activement pour renforcer ses pupitres, notamment en Hautbois, Saxophones, Trompettes, Baryton/Euphonium et Percussions.

**Répétitions** : les vendredis soir de 20h à 22h15  
**Lieu** : Centre Socio Culturel et Sportif de Sundhoffen



## Où nous retrouver en 2026 ?

- 🎵 **Vendredi 6 et Samedi 7 février** : Théâtre en dialecte avec le TGW de Wettolsheim
- 🎵 **Samedi 11 avril** : Concert annuel dans la salle des sports de Sundhoffen
- 🎵 **Samedi 20 juin** : Fête de la Musique (Cours de la Maison des Associations)
- 🎵 **Samedi 28 novembre** : Concert de l'Avent à l'Église de Sundhoffen



# ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES DE SUNDHOFFEN



Le Comité



## Planning des Anciens Combattants 2026 :

### Année 2026 :

**5 février** : 81<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Sundhoffen. Repas dans un restaurant.

**19 mars** : Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France A.F.N.

**8 mai** : Cérémonie du Souvenir de la Victoire de 1945 suivie de l'Assemblée Générale des Anciens Combattants avec collation.

**18 juin** : Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle.

**10 juillet** : Fête Nationale.

**2 septembre** : Sortie sur une journée à définir.

**11 novembre** : 108<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. Banquet de l'association.

## Sortie des Anciens Combattants

Mercredi 3 septembre 2025, l'Association des Anciens Combattants de Sundhoffen a pris le chemin de la montagne, plus précisément le col du Wettstein.

Tout le monde a fait honneur au repas marcaire de la ferme auberge du Musmiss. Le dessert, un strudel pommes-myrtille ou pommes-figues a notamment été très apprécié.

L'après-midi, direction la Route des Crêtes jusqu'au col de la Schlucht avec la visite du Musée Tétrás 1139. Nous y avons appris

la faune et la flore de montagne et l'histoire de la Route des Crêtes.

Face au musée, nous avons pu admirer la Chapelle Notre Dame des Chaumes, d'une architecture plutôt avant-gardiste reconstruite en 1950, la première ayant été détruite en 44/45.

En 2015, elle a été labélisée « Architecture contemporaine remarquable ! »

C'est à regret que nous avons pris le chemin du retour via Sundhoffen avec une météo très favorable...

## Rendez-vous l'année prochaine !

# LE PÉTANQUE CLUB SUNDHOFFEN

## 2025 comme un carreau parfait !

L'année 2025 a été tout aussi réussie que celle de 2024 car nous avons démarré la saison par une journée de travail : nettoyage complet du boulodrome le 24 mai, journée citoyenne. Nous avons organisé 7 concours.

La saison 2025 a démarré avec le premier concours le 13 avril, suivi du second le 11 mai. Le 27 juin, c'est l'entreprise Labeaune avec la participation de 55 joueurs. Le tout dans la bonne humeur. Ce fut une belle réussite.

Puis le concours intervillages avec le club de NEUBOIS. Le 14 septembre, le marché aux puces. Le 21 septembre l'entreprise Timken, comportant 34 joueurs, et nous, avons clôturé la saison avec le concours interne nommé ROI-REINE.

Mais l'essentiel de la saison, c'est que tous les mercredis nos cuisinières nous concoctent de super repas pour environ 30 personnes, ce qui permet au club de subvenir à ses dépenses.

Actuellement le club a un effectif de 101 membres.



# SECOURISTES ET DONNEURS DE SANG

## Pour le don du sang

Notre équipe en collaboration avec l'Etablissement Français du Sang (EFS) organise quatre collectes par an.

Pour 2024, nous avons enregistré 209 dons et pour les 3 premières collectes de 2025, 137 dons. Reste à réaliser la collecte du 15 décembre.

Offrir son sang peut se faire entre 18 ans et 70 ans, vous pouvez également faire un don de plasma.

Chaque année, l'Etablissement Français du Sang se retrouve en difficulté à certaines périodes et sollicite les donateurs. Vous qui donnez votre sang, qui alimentez les réserves en produits sanguins, nous tenons à vous remercier pour votre soutien et générosité.

Tous ne pourront pas donner à chaque tour mais pourront sensibiliser leur entourage.

La collation a été organisée et élaborée par les bénévoles de l'association.

Des nouvelles banderoles nous ont été fournies par EFS (Etablissement Français du Sang).

Notre équipe se réunit régulièrement afin d'organiser les collectes et participe à différentes réunions des instances des Etablissements Français du Sang et aux manifestations patriotiques de la commune.

Nous remercions la commune pour la rénovation de la salle Ernest LANG.



**DON DE SANG**  
**EN 1H**  
*j'ai sauvé*  
**3 VIES**  
et **VOUS ?**  
qu'attendez-vous ?

**Les dates des collectes en 2026**

<b>9 février</b>	<b>18 mai</b>
<b>17 août</b>	<b>7 décembre</b>

## Pour la partie secourisme et croix rouge

Les activités de postes de secours et de formations (PSCI grand public, PSE1 et 2 équipes secourisme et formation maraude) sont assurées par notre formatrice Céline et son équipe tout au long de l'année.

Notre assemblée générale aura lieu le 15 janvier 2026.

Le président remercie tous les membres et personnes qui œuvrent pour cette association.



### Composition du comité :

**Président :** MEYER Bernard

**Président Honoraire :** LUSZEZINSKI Alain

**Vice-présidente :** LUSZEZINSKI Céline

**Secrétaire :** BRUNSPERGER Jean-Marc

**Trésorière :** SAUER Lucienne

**Assesseurs :** SCENI Christine  
FAURE Sébastien  
SCHOEPFF René





## 50 ans et un élan de jeunesse

### Faire vibrer Sundhoffen au rythme du sport

Un nouveau cours de step chorégraphique voit le jour en cette nouvelle saison. La dynamique est assurée pour toujours bouger plus ! Les bienfaits de notre sport ne sont plus à prouver et permettent toujours de combattre la sédentarité.



### Programme sport-santé :

Nos animatrices veillent à votre bien-être pendant les séances et prodiguent des conseils adaptés à vos besoins. Ce dimanche 14 septembre 2025 a eu lieu la première fête du sport dans toute la France. Nous vous encourageons à la continuer de façon régulière au sein de notre club. Le comité se félicite de l'augmentation de ses membres. A ce jour nous comptons 187 adhérents.

**Le Club vous attend nombreuses et nombreux et vous souhaite une excellente et sportive année 2025/2026.**

### Pour tout renseignement, contactez :

**Présidente :** Dominique WEGRICH - 06 89 89 96 89

**Vice-président :** Philippe LARCHER - 06 89 83 76 24

**Trésorière :** Christine SCENI - 03 89 71 41 55

**Secrétaire :** Fabienne SCHWARTZE - 06 49 09 68 15

### Quelques témoignages de nos membres :

- **Simone - Colmar :** « Je suis adhérente du club depuis plus de quarante ans, j'apprécie toujours les cours et reconnais les compétences de toutes les animatrices rencontrées au fil des années. Les cours sont très agréables, réconfortants et sauvent beaucoup de bobos au quotidien. J'estime que lorsqu'on fait partie d'un Club on devrait le gratifier pour les cours dispensés ! »
- **Patricia - Sundhoffen :** « Je suis nouvelle et recherchais la pratique d'une gym douce. Je suis vraiment enchantée par les cours, c'est exactement le rythme que je recherchais ; l'ambiance est sereine, la salle est très belle »
- **Maïté - Andolsheim :** A la recherche d'un cours de bien être près de chez moi : « J'ai testé le cours en juin dernier pour m'y inscrire cette année et tout me convient ; respiration cohérence cardiaque et je retrouve mon ancienne animatrice »
- **Eliane - Bischwihr :** « On se booste un peu le matin et ensuite c'est parti pour les deux heures de gym douce qui me font beaucoup de bien. J'espère pouvoir continuer encore de nombreuses années surtout que je ne peux plus m'en passer déjà depuis 30 ans »
- **Annie - Colmar :** « Je suis déjà venue il y a 15 ans ; je travaille à Ste Croix en Plaine et j'ai choisi le club par commodité. Les cours m'intéressent et permettent de maintenir ma forme dans un esprit convivial. En 2019 j'ai commencé le Pilates et complété avec la gym depuis 3 ans. Mon objectif est de venir à chaque cours sauf empêchement majeur »
- **Léa - Niederhergheim :** « J'ai recherché sur différents sites et sur celui de Sundhoffen j'ai trouvé les cours de renforcement musculaire et le step que j'adore. C'est ma première année et je fais 3 cours de gym et step confondus, pour le plaisir, pour m'amuser, avec ma sœur et une copine. Ma prévision d'assiduité est de faire un maximum de fois les 3 cours dans la semaine »

## Le marché aux puces 2025

Un départ pluvieux pour une journée radieuse !

Le marché aux puces demande beaucoup d'investissement avant déjà, puis arrive le grand jour pour nos fidèles bénévoles, chacun est à son poste de travail ; ça roule, pas de fausses notes.

C'est sous la pluie que le marché aux puces du 14 septembre a démarré. Seuls 9 exposants venant de l'extérieur étaient absents sur les 270 stands inscrits. La mise en place des exposants a été rapide grâce aux bénévoles de la pétanque et de l'ASS football.

Pour la pétanque, la restauration, les saucisses blanches, merguez et frites. Les tartes flambées étaient servies par l'ASS, tout au long de la journée, dommage qu'une petite pluie, vers midi, ait un peu refroidi les clients. Le café dès 6h30 a réchauffé un peu nos consommateurs. Les buvettes rue de la Mairie et rue des Acacias étaient assurées par les membres de « Ell-Watter ». La kutsch avec Louise et Mariana qui ont parcouru toutes les rues où il y avait des stands. Merci à tous pour leur engagement afin que notre marché aux puces se déroule dans de bonnes conditions.

**Un grand merci à tous ces membres qui dès le vendredi jusqu'au lundi sont présents pour la mise en place et le rangement de notre marché aux puces.**

C'est grâce à tous ces bénévoles, les membres du Pétanque club, du Football club et de « Ell-Watter », que le marché aux puces de Sundhoffen a toujours été un grand succès.

Le soir nous sommes contents de notre journée qui s'est bien passée sans trop de problèmes.



**Nous vous attendons le 2<sup>e</sup> dimanche de septembre 2026 pour la 37<sup>e</sup> édition.**



## Détente et bien-être

Recettes, bons plans et échanges,  
dans une atmosphère chaleureuse et conviviale !



Repas de Noël (1<sup>er</sup> déc. 2024)



Soirée vin nouveau (18 sept. 2025)



Ces messieurs sont galants ! (11 sept. 2025)

### Pourquoi adhérer à l'Automne Fleuri ?

Que placerions-nous en « tête de gondole » pour susciter encore plus d'intérêt pour notre association l'Automne Fleuri ?

Nous ne proposerions certainement pas l'apprentissage d'un instrument de musique ou la pratique d'un sport, ni même des cours d'origami, tout cela est déjà amplement pratiqué par d'autres associations de notre village.

On vient à l'Automne Fleuri tout simplement pour rencontrer les autres membres, bavarder avec eux, s'évader de la routine quotidienne en se distrayant, s'aider mutuellement, échanger autour d'une tasse de café ou de tisane, à travers des activités multiples, comme des jeux de société, dans une ambiance détendue, avec des partenaires sympathiques, participer à des sorties, des événements conviviaux, en un mot s'entretenir avec ses semblables et partager de bons moments avec eux.

Après une vie professionnelle et/ou familiale bien remplie et même si l'heure de la retraite a été plus que bienvenue, il arrive que les journées vous paraissent bien longues, d'autant plus si la maisonnée se disperse peu à peu. Vous inscrire à l'Automne Fleuri vous permet de rompre votre isolement en favorisant la communication et le partage avec d'autres personnes qui ont les mêmes centres d'intérêt que vous. Chacun y trouvera son compte, il y a les adeptes du tiercé qui vous dévoileront leurs astuces, d'autres vous révéleront leurs meilleures recettes de gâteaux « irratables », d'autres encore seront de bon conseil pour vous aider à résoudre une difficulté. Il y a aussi les mordus des jeux de société pour lesquels une séance hebdomadaire n'est guère suffisante, mais chacun est libre d'y assister à sa guise, quand bon lui semble.

Nous ne préparons ni exposition, ni salon, et encore moins concert ou championnat. Nous ne connaissons pas le stress de la performance à atteindre ni celui de l'échéance à respecter. Notre devise c'est détente et bien-être. Mais le mot « indifférence » n'a pas cours chez nous, c'est l'empathie qui y règne.

Si notre « assortiment » vous convient vous pouvez venir nous rejoindre, à tout moment.

*La Secrétaire*



### Après-midi de jeux :

**Créneau :** jeudi après-midi de 14h30 à 17h30

**Lieu :** la Maison des Associations

Toute l'année, sauf en juillet et les jours fériés.

À l'Association familiale de Sundhoffen, nous avons à cœur de proposer des activités variées qui s'adressent à toutes les générations, des tout-petits aux plus âgés. Cette année, nous avons choisi de l'illustrer par deux exemples : la couture et les jeux de société.



## Côté couture

Nathalie Steib, couturière depuis 20 ans et installée à Sundhoffen dans son atelier Ambiance Couture anime une activité couture pour l'Association familiale depuis une dizaine d'années.

Chaque atelier dure 3h et le rendez-vous est donné 3 lundis après-midis par mois à la Maison des Associations.

Il y a en moyenne une petite dizaine de dames. Ces dernières font principalement de la création de vêtements et un peu de retouches. Elles font du patronage, de la découpe, de l'assemblage.

Nathalie doit se montrer polyvalente afin de s'adapter aux besoins et aux attentes de chacune.

Chacune apprend des questions posées par les unes et les autres et des réponses pertinentes de Nathalie.

Les participantes disent de Nathalie qu'elle est aux petits soins, qu'elle est disponible, qu'elle accompagne bien, qu'elle est compétente, pédagogue et qu'elle est une bonne confidente.

Ces rendez-vous sont accompagnés d'un café, d'une tisane et de petites gourmandises, ce qui rend le moment encore plus convivial.



## Jeux de société

Le 3<sup>e</sup> vendredi du mois, l'ambiance est tout aussi conviviale à la Maison des Associations : adultes et enfants se retrouvent pour découvrir et partager des jeux de société.

Il y en a pour tous les goûts : jeux d'ambiance, de stratégie, de rapidité, de mémoire... Il faut savoir parfois ruser, parfois collaborer. À chacun d'utiliser au mieux ses points forts !

## Un an après, l'élan se poursuit

### Solidarité comme maître-mot

Il y a un an, à l'automne 2024, le périscolaire de Sundhoffen traversait une période difficile. L'annonce de sa fermeture avait bouleversé de nombreuses familles. Mais cette crise a aussi révélé une formidable solidarité : parents et enseignants se sont mobilisés pour préserver ce service indispensable à la vie du village.

De cette mobilisation est né un nouveau comité, toujours composé exclusivement de parents bénévoles investis et motivés. Ensemble, ils ont recruté une nouvelle équipe d'animation qui œuvre chaque jour avec enthousiasme auprès des enfants.

Leur travail collectif a permis de relancer et d'enrichir l'offre du périscolaire. Depuis la rentrée, en plus de l'accueil du matin, de la pause méridienne et de l'accueil du soir, l'APEES propose désormais un accueil le mercredi ainsi que des activités pendant les petites vacances scolaires.

Malgré ce bel élan, le service d'accueil périscolaire demeure sur un équilibre fragile, étroitement lié à la fréquentation des écoles du village. Plus que jamais, l'engagement des familles et la participation des enfants sont essentiels pour assurer la continuité de ce service de proximité, si précieux pour la vie communale.

### Pour contacter l'APEES Sundhoffen



6 rue de l'Église - SUNDHOFFEN



03 89 72 89 43



apees68280@gmail.com





## L'étang les « Muguets »

Situé au cœur de la forêt du Kastenwald, ce cadre idyllique n'est pas un lieu exclusivement réservé aux pêcheurs. Nos amis non-pêcheurs sont les bienvenus à l'étang lors de nos manifestations ou lors de promenades.

L'un de ses objectifs est de faire de ce cadre naturel un lieu de rencontre familiale et multigénérationnelle. Mise à disposition d'une salle, d'une cuisine, d'un barbecue, d'un espace enfant etc... vous y attendent pour y passer un moment agréable.

Chaque année nous espérons des pêcheurs en nombre, le dimanche il y a souvent des enfants avec leurs parents, ce qui montre un intérêt pour notre faune et flore ainsi que le milieu de la pêche. Nous aimerions assurer la continuité de cet engouement pour toutes les générations.

**« Que vous soyez pêcheurs ou non,  
randonneurs ou amis de la nature,  
vous serez les bienvenus »**

L'APP vous remercie de votre soutien tout au long de cette année et vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.

*Le Comité*



Le Tennis Club Sundhoffen entre dans sa 43<sup>e</sup> année d'existence et continue de proposer une multitude d'activités et de tournois pour les habitants de notre commune ainsi que pour les compétiteurs de toutes origines.

Dirigé par un comité dynamique de huit bénévoles, les cours sont dispensés par un moniteur diplômé d'un brevet d'état, garantissant ainsi une qualité d'enseignement exceptionnelle.

Nos deux terrains extérieurs en gazon synthétique sablé (GOTEC), en parfait état et éclairés, accueillent 110 membres. Ces terrains sont accessibles à tous les licenciés et membres du club, avec des réservations possibles

## Équipes adultes :

- **3 équipes de vétérans** pour les championnats des + de 35 ans (1 équipe Dames et 2 équipes Messieurs)
- **2 équipes séniors** engagées en championnat d'hiver (1 équipe Dames et 1 équipe Messieurs), avec la salle du centre socio-culturel et sportif de notre commune mise à disposition exclusivement pour cette compétition
- **4 équipes séniors** engagées en championnat d'été (2 équipes Dames et 2 équipes Messieurs)
- **1 équipe dames** pour les raquettes FFT (compétition amateur en semaine)
- **2 équipes jeunes** en championnat d'été

## Séances pour les enfants :

Les enfants et jeunes bénéficient de 30 séances d'une heure de septembre à juin. Les créneaux disponibles sont les mercredis et samedis matin pour apprendre et se perfectionner :

- Mini-tennis pour les 5-7 ans
- École de tennis de 8 à 18 ans

**Les cours débutent la semaine du 17 septembre, sauf pour les compétiteurs qui reprennent début octobre.**

Nos tarifs sont abordables, les terrains sont disponibles toute l'année, et les créneaux de la salle multi sports ne peuvent être réservés qu'aux entraînements.

## Adhésion au club + licence

- **Jeunes de 8 à 14 ans**  
cotisation 27 € + licence 23 €
- **Jeunes de 15 à 18 ans**  
cotisation 41 € + licence 23 €
- **Adultes**  
cotisation 68 € + licence 33 €
- **Couple adulte** (conjoint + conjointe)  
cotisation 110 € + licence 33 € x 2
- **Famille** à partir de 3 adultes  
(cotisation 55 € + licence 33 €) x nb d'adultes

en ligne via l'application TEN'UP.

Le nombre d'adhérents reste stable depuis plusieurs années, témoignant de la vitalité de notre club. Les adultes peuvent s'entraîner avec un moniteur les lundis soir, de début septembre à juin, tandis que les compétiteurs s'entraînent les vendredis soir et les samedis après-midi, d'octobre à avril.

## Voici la composition actuelle de nos équipes :

- 4 femmes en 3<sup>e</sup> série
- 14 femmes en 4<sup>e</sup> série, dont 3 jeunes
- 4 hommes en 3<sup>e</sup> série
- 26 hommes en 4<sup>e</sup> série, dont 12 jeunes



## Entraînements / Compétitions :

**Tarif : 130 €** pour 18 séances d'1h30.

Les inscriptions se font désormais en ligne avec une permanence au club pour les futurs nouveaux adhérents le samedi 30 août 2025 de 9h30 à 11h30.

Vous pouvez nous joindre tout au long de l'année en contactant Serge LEMAIRE, Président : 06 77 74 38 80 ou Brigitte TANGUY, Trésorière : 06 22 30 38 59.

Des tournois homologués sont également organisés par notre Président et juge arbitre officiel :

- Tournoi Messieurs (NC - 15/1) : en juin
- Clôture de l'école de tennis : fin juin
- 1 tournoi Jeunes - 11 ans (galaxie) : juillet
- 1 tournoi Jeunes 12 à 18 ans (NC - 15/1) : en août
- 1 tournoi Dames (NC - 15/1) : la 2<sup>e</sup> quinzaine d'août

Tous les ans, à l'occasion de la finale du Tournoi Hommes fin juin, nous organisons une fête du tennis. Au programme : repas, tournoi parents-enfants et diverses animations (pétanque, tennis cible, etc.)

L'année sportive est également ponctuée de diverses sorties et activités ludiques telles que : 1 soirée jeux de société, 1 sortie vélo, 1 soirée bowling, etc.

Le nettoyage annuel des courts s'effectue généralement en avril.

Notre Assemblée générale est programmée cette année le **17 octobre à 19h30** dans la salle 1 (rdc) de la maison des associations.

## École de tennis :

- **Mini-tennis** (nés entre 2019 et 2021) :  
**Tarif : 130 €** (cotisation, licence et cours compris) pour une trentaine de séances de 1h.
- **Tennis jeunes** (nés entre 2008 et 2018) :  
**Tarif : 130 €** pour une trentaine de séances d'1h.



**Avec 404 licenciés pour la saison 2024-2025**, le club des Arts Martiaux de Sundhoffen s'affirme comme le premier club départemental de judo. Une belle réussite collective qui illustre à la fois l'attractivité du club et la qualité de son encadrement.

Le club accueille les judokas dès 2 ans avec le Baby Judo, et propose des cours jusqu'aux adultes, qu'ils soient débutants ou confirmés.

Au total, 23 cours par semaine sont assurés à Sundhoffen, à cela se rajoutent 8 créneaux dans les communes partenaires de Dessenheim, Sainte-Croix-en-Plaine, Volgelsheim et Fortschwihr où nous accueillons uniquement les plus jeunes (4/7 ans) avant de les regrouper à Sundhoffen.

Les non-judokas peuvent participer au cours de taïso (préparation physique, littéralement « faire bouger son corps »). Ce cours connaît chaque année un grand succès.

## Des résultats sportifs prometteurs

La saison écoulée a confirmé la belle progression sportive du club :

- ➔ Kessy DENNEMONT est devenue championne Grand Est en Benjamine.
- ➔ Alice ALEKSIC a décroché une superbe deuxième place dans sa catégorie.
- ➔ Trois jeunes judokas minimes ont représenté le club à la Coupe de France par équipes de département : Mattia MATTUIZZI en tant qu'arbitre, Manon FROELIGER dans l'épreuve des Kata Lino LITZLER en moins de 60 kg.

Les plus jeunes ne sont pas en reste puisqu'ils ramènent de nombreuses médailles dans les différents tournois. Le club s'affiche régulièrement en tête des classements clubs (tournoi de Munster ou plus de 140 Sundhoviens ont participé).

Ces performances témoignent du sérieux, de l'entraînement et de l'investissement de chacun.

## Le projet « Judo École » reconduit

Le club renouvelle également son projet Judo École, qui permet aux élèves des écoles environnantes de découvrir cette discipline. Cette saison, environ 60 classes, soit près de 1 500 enfants, auront la chance de profiter de cinq séances d'initiation au judo offertes par l'association. Une belle initiative qui contribue à faire rayonner le judo dès le plus jeune âge.

## Vers une nouvelle ceinture noire

Le club est dans l'attente de sa prochaine ceinture noire, celle qui viendra débloquent le compteur ! Plusieurs jeunes, déjà ceinture marron, sont aux portes de ce niveau prestigieux : la course est lancée, et l'ensemble du club suit avec impatience leurs progrès cette saison !



## Une équipe pédagogique engagée

Pour encadrer ses nombreux licenciés, le club peut compter sur une équipe d'une dizaine de professeurs dont :

- Arthur, salarié à temps plein,
- Tessa Pierron, apprentie en formation DEJEPS,
- Éloïse Le Roux, pensionnaire du pôle à Strasbourg et apprentie BPJEPS.

## Une saison enchantée et en... chantiers !

Les nouvelles normes exigées par la Ligue du Grand Est ont contraint l'AS Sundhoffen à faire de gros travaux. Le Président Jacky Zins a battu le rappel des bénévoles afin de mener cette tâche à bien. Ces derniers ont été fidèles au rendez-vous. Les opérations se sont faites en deux temps bien distincts. Ajoutons que la Commune a attribué une subvention conséquente pour la bonne marche du chantier.

La première partie concernait le terrain proprement dit. Sa largeur a été revue, ainsi que l'accès des joueurs à la pelouse via un "tunnel" et les cabanons réservés aux entraîneurs et aux remplaçants. Pour mener cette tâche à bien, la main courante existante a été sacrifiée et remplacée, les bancs des staffs techniques ont été agrandis (10 places sont désormais disponibles) et relevés.

Enfin, l'entrée côté village a été entièrement reconsidérée. Ces tâches ont été réalisées en un temps record afin d'éviter aux équipes locales de jouer chez des voisins prêts à les accueillir. (L'équipe première s'est exilée une fois, à Rouffach, contre Lunéville, battu 4-0).

La seconde phase a démarré début juin et concernait l'agrandissement

des vestiaires. Pas une mince affaire. En effet, des cloisons ont été abattues, nécessitant l'intervention de la pelleuse, on s'est occupé de la toiture, on a revu l'installation électrique, on a carrelé, on a peint, on a meublé. Nous ne citerons aucun nom parmi les "artistes", de peur d'en oublier mais force est de reconnaître la totale réussite du projet. Un énorme merci aux entreprises et à tous les acteurs.

Du coup, le côté sportif de la saison 2024-25 est passé "après". Les différentes équipes avaient bien fait leur "travail" en se classant bien dans les différents classements. Seule, l'équipe II a dû patienter pour assurer son maintien. Le bilan est donc très bon. L'équipe une a facilement assuré son maintien dans l'élite et a gagné la Coupe du Crédit Mutuel du secteur colmarien en battant Holtzwihr-Wickerswihr 96 1-0 à Ingersheim. La trois a longtemps été en lutte pour le titre et les jeunes ont tous répondu présent.

L'ASS, forte de ses 319 licenciés a aussi organisé des soirées belote et couscous, s'est réunie 10 fois en plénière et a innové avec une journée pétanque, le 15 juin 2025 et qui a réuni 44 doublettes !



La relève est assurée !

## L'ASS gagnante de la coupe du Crédit Mutuel



## L'élan 2025 d'Elle'Z'As : Objectif Rallye Aïcha des Gazelles 2026 !



L'association féminine Elle'Z'As, incarnée par l'énergie débordante de Sabrina RISSER et sa coéquipière Aurore, ne ralentit pas la cadence ! Après une décennie d'exploits au volant, l'année 2025 est placée sous le signe de la préparation intense et des défis relevés, prélude à un objectif majeur : la 35<sup>e</sup> édition du mythique Rallye Aïcha des Gazelles au Maroc en mars 2026.

Le duo a démarré l'année sur les chapeaux de roues en mai, en participant au

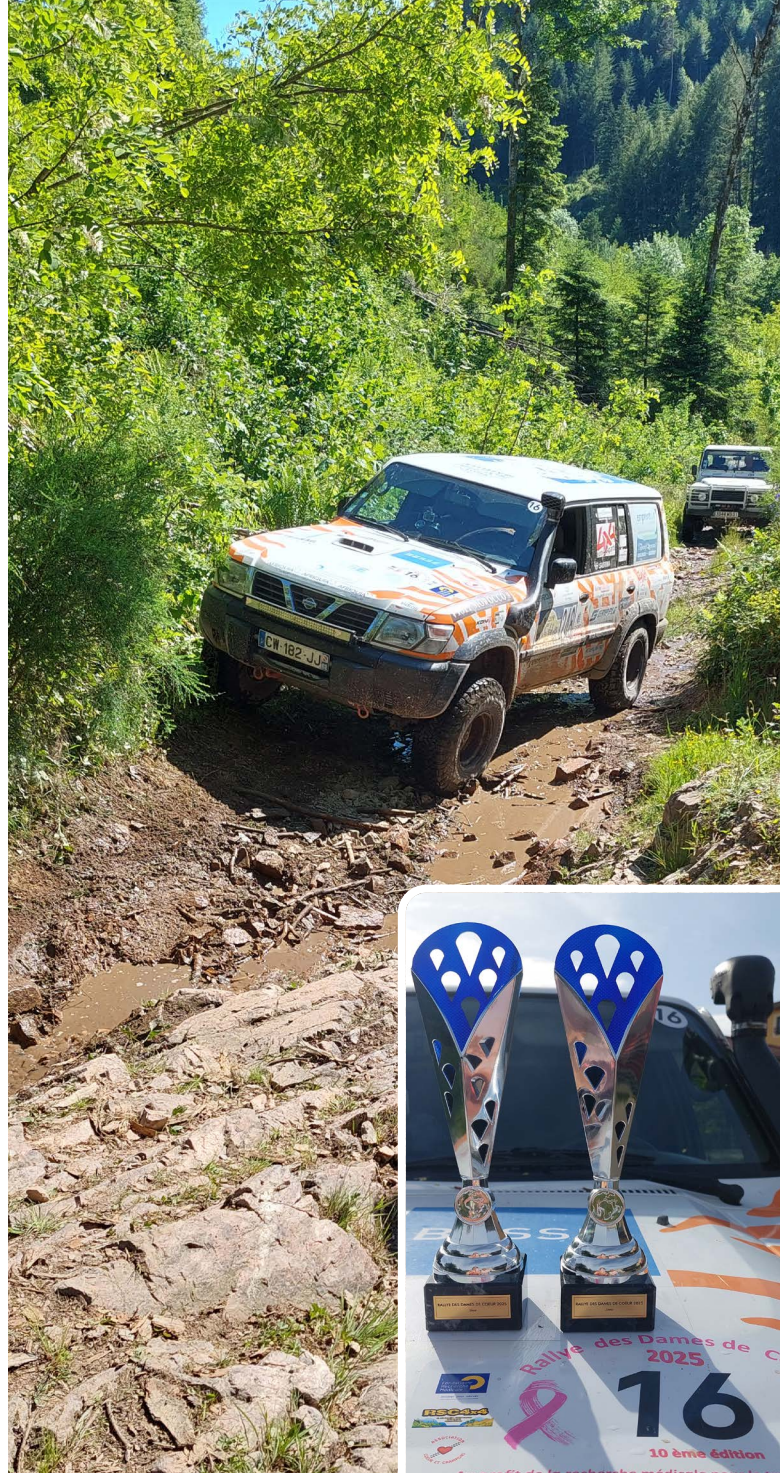
stimulant Rallye des Dames de Cœur. Ce rallye, exclusivement féminin, reverse une partie des frais d'inscription à la recherche médicale contre les cancers féminins, cause qui nous tient à cœur.

Sur un terrain encore une fois à la hauteur de sa réputation, exigeant tant en pilotage qu'en navigation, les filles d'Elle'Z'As ont fait preuve d'une complicité sans faille et d'une détermination payante. **Résultat ? Elles sont montées sur la 3<sup>e</sup> marche du podium !** Un exploit qui témoigne de leur expertise grandissante et de leur bonne humeur communicative.

Le mois de juin a marqué un tournant différent mais tout aussi important pour Sabrina, qui a pris part à la Trans'vosgienne en famille. Loin de l'effervescence de la compétition, cette randonnée 4x4 à travers le massif des Vosges a été l'occasion d'une riche expérience en tout-terrain, dans un cadre plus intime. Un moment de partage précieux où Sabrina, habitante de Sundhoffen, espère transmettre sa passion dévorante pour l'aventure mécanique à ses filles.

Depuis ces belles réussites, les aventurières ne chôment pas. Le compte à rebours pour le désert marocain est lancé, et le financement du projet est au cœur de leurs préoccupations. Les initiatives se multiplient : soirées tartes flambées animées, démarchage auprès des partenaires financiers... Au-delà de l'exploit sportif, ce projet est porteur de sens, véhiculant les valeurs fortes du sport féminin et de l'entraide.

**Leur 4x4 zébré orange, en cours de relooking total, est prêt à rugir à nouveau dans les dunes.**



**Chaque geste compte !**



**Habitants de Sundhoffen,** si vous souhaitez soutenir ce projet ou vous afficher sur notre 4x4, une cagnotte est en ligne !

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

## JANVIER

- 10 Crémation des sapins
- 15 Assemblée Générale des Secouristes
- 17 et 18 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »

## FÉVRIER

- 5 81<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Sundhoffen
- 6 et 7 Théâtre en dialecte organisé par la Société de Musique « Espérance »
- 8 Repas des Anciens Combattants
- 9 Don du sang

## MARS

- 15 Élections Municipales à la salle culturelle (1<sup>er</sup> tour)
- 19 Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- 21 et 22 Séminaire musical de la Société de Musique « Espérance »
- 22 Élections Municipales à la salle culturelle (2<sup>e</sup> tour)
- 28 Elsassputz

## AVRIL

- 4 Assemblée Générale des Sapeurs-Pompiers
- 11 Concert de gala de la Société de Musique « Espérance »
- 12 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club
- 19 Fête des Aînés organisée par la Municipalité

## MAI

- 8 Cérémonie du souvenir suivie de l'Assemblée Générale de l'Association des Anciens Combattants
- 10 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club
- 18 Don du sang

## JUIN

- 5 Tournoi super vétérans organisé par l'ASS
- 6 Tournoi vétérans organisé par l'ASS
- 18 Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle
- 19 Kermesse organisée par l'APEES
- 20 Fête de la Musique
- 21 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club
- 26 Sanglier à la broche organisé par l'ASS
- 26 Assemblée Générale du Club de Gymnastique
- 28 Grepelturnier de l'ASS
- 28 Fête organisée par les Arts Martiaux

## JUILLET

- 10 Cérémonie de la Fête Nationale

## AOÛT

- 2 Tournoi de pétanque organisé par le Pétanque club
- 17 Don du sang

## SEPTEMBRE

- 2 Excursion des Anciens Combattants
- 13 Marché aux puces organisé par « Ell Watter »

## OCTOBRE

- 4 Tournoi interne organisé par le Pétanque club
- 16 Assemblée générale du Tennis club
- 18 Fête paroissiale

## NOVEMBRE

- 11 108<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918
- Banquet de l'Association des Anciens Combattants
- 22 Assemblée Générale du Pétanque club
- 28 Marché de Noël organisé par l'APEES à l'école élémentaire
- 28 Concert de l'Avent organisé par la Société de Musique « Espérance » à l'église

## DÉCEMBRE

- 6 ou 13 Fête de Noël des Arts Martiaux
- 28 Réception de fin d'année organisée par la municipalité



## Le Japon, archipel de feu !

Le Japon, malgré son éloignement, est devenu une destination phare pour le touriste. Ce pays, bien plus petit que la France, offre de nombreuses découvertes. Pour ma part, ce sont les volcans, principalement situés sur l'île de Kyushu, à 1000 kilomètres au sud de Tokyo, qui m'ont attiré. C'est une terre où le feu « caresse » la mer, où une certaine douceur de vivre côtoie la puissance tellurique et où l'histoire, comme à Nagasaki, la ville martyre, surgit à tout instant.

En fait, c'est un événement datant du 3 juin... 1991, qui a tout déclenché en moi. Le jour suivant, la une des DNA titrait : « Japon : les Krafft portés disparus ». Le couple de volcanologues, originaire de Soultz et de Pfostatt, et que j'avais fait venir dans mes classes, a disparu à la suite de l'éruption du volcan Unzen sur l'île de Kyushu donc. Ils étaient venus pour y observer ce volcan qui s'était réveillé après un sommeil de deux siècles ! La nuée ardente-un nuage de gaz chargé de blocs et de débris de lave dévalant à 250 km/h m'avait alors fasciné en l'observant dans des reportages réalisés sur place. Je me suis mis dans la tête de me rendre un jour sur les lieux et d'escalader cette montagne ainsi que d'autres volcans se trouvant sur l'île.

J'ai donc découvert le Sakurajima, le plus dangereux actuellement car il explose plusieurs fois par jour et menace la ville de Kagoshima, la « Naples de l'Orient ». (Les enfants se rendent à l'école munis d'un casque pour prévenir toute éruption ou séisme). A mon palmarès s'ajoutèrent le volcan Aso, le Kirishima et le site de Beppu, « riche » de... 3750 sources d'eau chaude. Tous étaient en activité.

Par contre, j'ai osé ignorer le Fuji-Yama, le plus connu mais inactif et dont l'accès est « menacé » par le surtourisme. Cependant, j'ai pu l'admirer lors du vol retour long de... quatorze heures et demie entre Tokyo et Paris !

*Claude Ehrlacher*

Volcan Sakurajima



La Nuée Ardente qui a tué le couple KRAFFT

**Volcan Unzen**



**Mémorial KRAFFT**



**Lac à BEPPU  
(couleur rouge due à l'oxyde de fer)**





## Sundhoffen distingué ! Le 28 novembre 2025

Le 15 septembre 2025 notre commune s'est vue attribuer le Label « **Communes et villes Sportives du Grand Est** » par le Comité Régional Olympique et Sportif.

Cette distinction vient récompenser l'engagement de notre collectivité en faveur du sport, valorisant le travail quotidien des bénévoles, des associations et de l'équipe municipale.

Sur les 38 communes du Grand Est à avoir décroché le label 2026-2030, Sundhoffen était **la seule commune retenue du Haut-Rhin**.

Cette attribution fait suite à un appel à candidatures lancé au printemps et au dépôt de notre dossier au début de l'été.

Avant l'attribution du label, des membres du CROS et du CDOS 68 sont venus voir sur le terrain si la réalité correspondait bien au dossier déposé. Après un entretien avec Monsieur le Maire et la visite des différentes installations sportives de la commune, les visiteurs se dirent impressionnés

par le nombre et la qualité des équipements mis à la disposition des associations sportives de notre village.

Le vendredi 28 novembre 2025, Monsieur le Maire, accompagné de l'Adjointe à la vie associative, du président de l'ASS et de la présidente des Arts Martiaux (les deux plus gros clubs en nombre d'adhérents), s'est rendu à Tomblaine (près de Nancy), siège du CROS pour y recevoir le diplôme lors d'une cérémonie où les 38 communes labellisées étaient présentes.

Monsieur le Maire a eu l'occasion d'exprimer sa fierté d'avoir une vie associative très riche et très dynamique dans une commune de 2000 habitants avec environ 1200 adhérents et licenciés dans les clubs sportifs et de remercier le CROS pour la distinction attribuée.

Courant janvier 2026, une petite cérémonie de mise en place des panneaux à l'entrée de la commune se déroulera en présence des représentants du CROS et du CDOS 68.





Sundhoffen



*Écho d'un temps passé...*



*sundhoffen.fr*